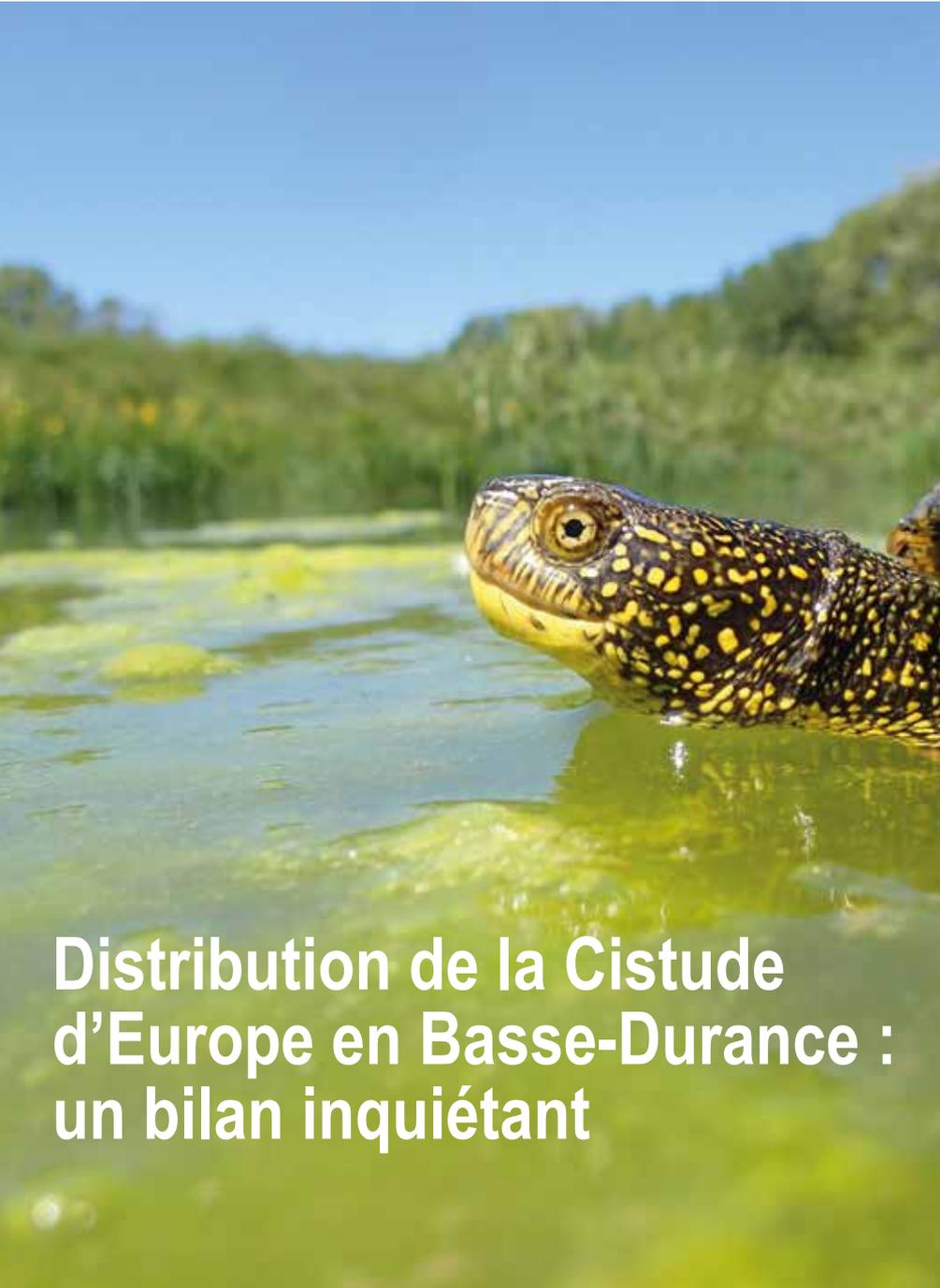


Garrigues

Bulletin du Conservatoire d'espaces naturels de
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Distribution de la Cistude
d'Europe en Basse-Durance :
un bilan inquiétant**



**Pari gagné pour l'action
participative sur les zones
humides du Pays de Grasse**



**Le Château de la Mole : site
exceptionnel pour projet
agro-écologique remarquable**



**Quelques mots de la part
du nouveau président de la
Fédération des CEN**

Bureau

Président : François Bavouzet
Vice-président : Fabien Revest
Trésorier : Henri Spini
Trésorier adjoint : Gilles Cheylan
Secrétaire : Jean-Claude Tempier
Secrétaire adjoint : Gisèle Beaudoin

Conseil d'Administration

François Bavouzet, Marc Beauchain, Gisèle Beaudoin, André Cerdan, Gilles Cheylan, Virginie Croquet, Nicolas Crouzet, Maurice Desagher, Denis Huin, Danièle N'Guyen, Anne Renes, Fabien Revest, Dominique Rombaut, Michel Rothier, Henri Spini, Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier, Patrice Van Oye

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est agréé au titre de la loi du 10/07/76 sur la protection de la nature dans un cadre régional.
Il est affilié à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Directeur de la publication :

François Bavouzet

Coordination :

Irène Nzakou

Rédaction :

Salariés et bénévoles du CEN PACA

Conception maquette :

Audrey Hoppenot

Comité de relecture :

Marc Beauchain, Gisèle Beaudoin, Marc Maury, Jean-Claude Tempier

Impression :

Pure Impression
Photos couverture : Cédric Roy (photo principale), Leslie Motta (1^{re} photo en haut à dr.), Joseph Celse (2^e photo à dr.), Mario Kleszczewski (3^e photo en bas à dr.)



Siège social :

CEN PACA

Immeuble Atrium Bât. B
4, avenue Marcel Pagnol
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
contact@cen-paca.org

www.cen-paca.org



Edito



© Myrène Liotard

Ce 61^e numéro de Garrigues paraît en pleine période électorale présidentielle et législative. Il est donc bon de rappeler, comme le dit Christophe Lépine, le nouveau président de notre Fédération nationale, que les Conservatoires d'espaces naturels assurent une « gestion désintéressée, apolitique et non-militante des espaces naturels », dans un esprit de concertation. Cette posture est assumée et indispensable si nous voulons pérenniser nos objectifs et nos partenariats. La confiance renouvelée de nos partenaires et de nos adhérents, la qualité de notre expertise et notre professionnalisme sont les gages que nos actions conservatoires perdureront, au service des territoires et des dynamiques locales. Les forces vives de notre association, administrateurs, salariés, adhérents et mécènes s'y emploient ou y participent : je les en remercie vivement et compte sur eux pour l'avenir.

Revenons au présent.

En juin se profile notre Assemblée générale qui se déroulera les 10 et 11 au Domaine de l'étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau. Ce merveilleux domaine a été mis à notre disposition par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône que je remercie vivement. Je vous y attends nombreux pour découvrir les richesses de ce territoire entre Crau et Camargue et viser la bonne gestion de notre association.

Je puis d'ores et déjà annoncer que l'exercice écoulé qui sera présenté à votre approbation lors de cette AG sera financièrement à l'équilibre. Ce n'est pas tant que les réformes et les évolutions budgétaires en cours ne nous touchent pas et qu'elles ne nous toucheront pas dans le futur mais le Conservatoire a su s'adapter jusqu'ici et le Conseil d'administration, assisté de la direction, mène une réflexion sur l'adaptation de notre structure aux exigences de demain.

Notre stratégie partenariale, nos modes d'intervention et notre gestion doivent anticiper et composer avec ces évolutions profondes. La nouvelle direction s'y emploie depuis son arrivée en 2014 avec l'aide des salariés, qui en sont bien conscients. Notre gestion doit tendre vers celle d'une entreprise tout en préservant l'esprit associatif, une gageure !

Pour aller de l'avant, il nous est apparu nécessaire de renforcer le pôle direction par une adjointe chargée de développer les axes « connaissances et programmes ».

Avec le temps, notre Conservatoire est passé de quelques salariés à quarante et plus. Cette forte croissance nous oblige aujourd'hui, alors que la situation budgétaire se tend, à revisiter notre organisation, nos outils, notre modèle économique. Pour ce faire, nous avons ressenti le besoin d'une vision extérieure à la structure et fait appel au « Dispositif local d'accompagnement » mis à notre disposition gracieusement par la CRESS¹. Salariés et administrateurs sont écoutés, la structure auscultée. Dans quelques semaines, nous aurons les résultats de cet accompagnement : sans en attendre des miracles, nous aurons indubitablement des leçons à en tirer.

De même, il nous est apparu nécessaire de revoir nos statuts qui n'avaient pratiquement pas évolué depuis plus de 20 ans. Ceux-ci seront à soumis à votre approbation le 11 juin.

Il me semble depuis mon élection n'avoir rien fait, tant il reste à faire. En particulier concernant nos adhérents, nos bénévoles, qui sont la légitimité de notre existence. A nos administrateurs, à nos responsables de pôle de les faire participer au mieux à nos actions.

Je ne parlerai pas des activités sur le terrain rapportées dans les articles qui animent ce « Garrigues N°61 », si ce n'est pour en remercier les auteurs. A vous de les découvrir.

En souhaitant que vous ayez du plaisir à lire ce numéro, je garde confiance en l'avenir de notre structure, de la protection de la nature et de notre merveilleuse région.

**Bien cordialement,
François Bavouzet,
Président du CEN PACA**



¹ Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire

Sommaire

4. Echos des sites et des espèces



9. Partenariats



10. Vie associative

- 10 Christophe Cazamian, la roue tourne... bien pour cet ancien service civique
- 11 Quelques mots de la part du nouveau président de la Fédération des CEN



12. À la loupe

- 12 Distribution de la Cistude d'Europe en Basse-Durance : un bilan inquiétant
- 14 Exotiques envahissantes à Fréjus : la lutte a commencé
- 16 L'adoux des Faïsses, l'affaire de tous
- 18 Le Château de la Mole : site exceptionnel pour projet agro-écologique remarquable
- 20 Patrice de Colmont, les pieds sur Terre
- 22 Pari gagné pour l'action participative sur les zones humides du Pays de Grasse
- 25 La Réserve de Saint-Maurin mieux équipée pour gérer la fréquentation

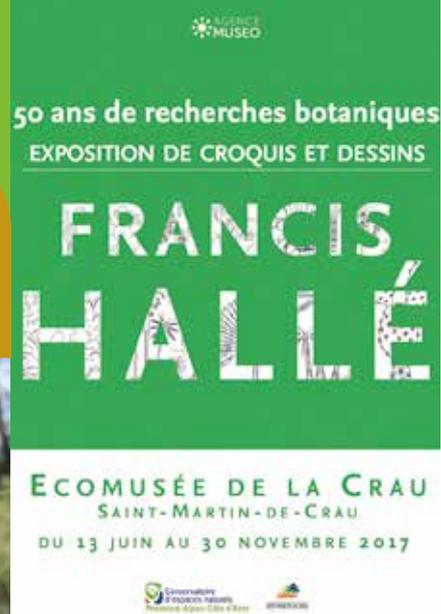
26. Paroles de bénévoles



28. Publications



30. Agenda



Echos des sites et des espèces

Le coin des découvertes

L'Hydromante émigre dans la Vienne

En début d'année 2015, Johan Tillet, naturaliste, contacte le CEN PACA pour partager sa découverte : une population d'Hydromante dans une vallée du département de la Vienne en région Nouvelle-Aquitaine ! Nous en savons aujourd'hui davantage, suite à une étude parue à ce sujet dans la revue *Herpetological bulletin*, cosignée par le CEN PACA.

L'Hydromante est une espèce plutôt nocturne et discrète, qui aime à se réfugier dans les grottes, fissures et rochers. En France, seuls deux départements abritent des populations naturelles : Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence. C'est donc une surprise de le trouver dans la Vienne.

Après avoir obtenu les autorisations et engagé un partenariat avec l'université de la Tuscia (Italie) pour réaliser des analyses génétiques, le CEN PACA se rend sur place l'été 2015. Avec

pour objectif de déterminer l'appartenance spécifique des individus et leur provenance.

Le résultat de cette étude, publié dans une revue herpétologique fin 2016, est sans appel. Il s'agit d'une population d'Hydromante de Strinati originaire du nord-est des Alpes-Maritimes introduite volontairement à plus de 500 km de son aire de répartition originelle. La date de l'introduction est difficile à définir mais celle-ci pourrait remonter à plusieurs décennies.

Pour en savoir plus, consultez la publication de cette étude : Lucente D., Renet J., Gailledrat M., Tillet J., Nascetti G & Cimmaruta R. 2016 - A new population of European cave salamanders (genus *Hydromantes*) from west-central France: relict or introduction? *Herpetological bulletin* 138 : 21-33.



Hydromante de Strinati découverte dans la Vienne (86), à 500 km de son aire de répartition originelle

J. Renet

Il nous a quittés



« En souvenir de Martin de Jansiac, la photo d'une des magnifiques mares qu'il a créées sur sa propriété, au cœur de la Montagne de Lure (04) »

Martin de Jansiac

La première fois que j'ai rencontré Martin, dit « Diogène », au début des années 2000, je participais à une réunion de lancement de l'animation Natura 2000 du site Montagne de Lure. A l'époque, les oppositions étaient très fortes et, pour éviter la grogne, le périmètre du site qui devait être transmis à l'Europe se limitait aux terrains domaniaux et communaux. Quelle ne fut pas la surprise des participants lorsque Martin demanda, en plein comité de pilotage, que sa propriété soit intégrée au site Natura 2000.

Quelques années plus tard, alors que le CEN PACA reprenait l'animation de ce site, nous avons alors lié des relations de travail et

d'amitié. Dès lors, ce fut à chaque visite de merveilleuses occasions de discuter et plaisanter autour d'un repas. Personnage charismatique et cultivé, Martin partageait avec nous l'utopie à laquelle il a consacré sa vie et qu'il s'est attaché à concrétiser dans ce petit coin de montagne, une utopie basée sur l'autosuffisance en un lieu, la relation à la nature, le partage, la démocratie directe... Martin nous a quittés en fin d'année 2016. Nous avons une pensée pour Odile, Forlane et Maya.

L. Quelin

Echos des sites et des espèces

Plein feu sur les vautours !

Les Vautours percnoptères sont de retour !

Attendus avec impatience dès le début du mois de mars, les Vautours percnoptères sont de retour de leur longue migration (Afrique-France). Un premier couple des Alpilles a repris ses marques sur son territoire et a pu être photographié, à l'aide d'un appareil photo à déclenchement automatique fin mars 2017, sur une placette d'alimentation gérée par le CEN PACA. Le deuxième couple du massif, découvert l'an passé est attendu de pied ferme, ainsi que les autres couples du Vaucluse et du sud-est ! Le mâle du couple qui a posé ses valises entre dans sa 20^e année, alors que l'âge de sa femelle est inconnu car celle-ci ne porte pas de bagues.

Le Vautour percnoptère est le vautour le plus menacé à l'échelle mondiale. En France, l'espèce subsiste en deux noyaux, dans les Pyrénées et le sud-est, avec moins d'une vingtaine de couples dans le sud-est. C'est pourquoi leur retour est suivi avec beaucoup d'appréhension chaque printemps par les amoureux de cette espèce...

C. Ponchon



Retour des Vautours percnoptères dans les Alpilles (13) au printemps

© CEN PACA



© CEN PACA

Monieux (84), où se trouve l'une des placettes d'alimentation destinée au Vautour percnoptère

Un festin pour les Vautours percnoptères en Vaucluse

L'année 2017 voit la « réactivation » de deux « placettes éleveurs » supplémentaires sur le secteur du Ventoux pour soutenir la ressource alimentaire des Vautours percnoptères :

- la placette de la Tête des Mines (Beaumont de Ventoux), située en Forêt domaniale, est enfin opérationnelle depuis la signature d'une convention de partenariat avec l'Office national des forêts (janvier 2017). Elle implique trois éleveurs caprins du Ventoux.

- la placette de Saint-Hubert (Monieux) est de nouveau en activité. Cette placette avait été alimentée jusqu'en 2006, puis abandonnée faute de gestionnaire et d'éleveurs mobilisés. Dix ans plus tard, le CEN PACA et le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux se mobilisent pour réactiver

cette placette stratégique (autorisation préfectorale obtenue début 2017) alimentée aujourd'hui grâce à la participation de deux éleveurs caprins et ovins.

Rappelons que cette action s'inscrit dans le Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère en vue de favoriser la dynamique des populations. Un suivi de la fréquentation de ces placettes (par piège photographique) permettra d'analyser leur fonctionnement.

F. Ménétrier



© Robin Roland

Salomé, Vautour percnoptère femelle prenant de nouveau son envol, après un 2^e séjour au centre de soins de Buoux (84)

nouveau équipée d'une balise. Après avoir passé 10 jours dans les environs du site de lâcher, elle a enfin regagné son site de reproduction au sud du Ventoux.

Salomé, la suite du feuilleton

Nouvel envol pour le Vautour percnoptère Salomé (lire Garrigues n°60, p3), après deux séjours au Centre de soins de Buoux (84).

En septembre 2016, un Vautour percnoptère femelle, soigné au centre de soin de la faune sauvage de Buoux, avait été relâché et équipé d'une balise GPS de suivi grâce au soutien financier de l'entreprise Barjane, dans les Monts de Vaucluse. Malheureusement, son départ en migration vers l'Afrique a été stoppé près de Montauban (Tarn-et-Garonne), où elle a été récupérée affaiblie. Après un passage au centre de soin pyrénéen Hegalaldia, elle a été rapatriée au centre de Buoux afin d'être relâchée en terrain connu.

Ainsi, le 17 mars 2017, après dernières vérifications de sa bonne santé par les soigneuses du centre de soin, Salomé a été relâchée dans le massif du petit Luberon, et de

C. Ponchon

Tapis rouge pour les zones humides

Zones humides du Vaucluse en 2017 : une attention soutenue

Au programme de cette année et en complément de la gestion courante, le CEN PACA renouvellera les plans de gestion de deux zones humides majeures du Vaucluse dont il a la gestion : Belle-Île (Aubignan) et les Confines (Monteux). En plus de celles-ci, trois nouvelles zones humides emblématiques du Vaucluse se verront dotées de leur premier plan de gestion : le marais du Grès (Orange), les Paluds de Courthézon, et les Sept Lacs de Beaumont-de-Pertuis. Les deux premières actions, retenues au titre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (« Restauration des cours d'eau et lutte contre les inondations à l'heure de la GEMAPI »), s'inscriront dans une démarche globale visant à la fois la restauration des différentes fonctionnalités des milieux, la conservation des enjeux de biodiversité, et enfin la restauration des capacités de stockage de ces champs naturels d'expansion des crues. Plus traditionnelle aux Sept Lacs, la démarche visera la gestion et si besoin la restauration des fonctionnalités et enjeux de biodiversité du milieu, ainsi que la gestion et la canalisation des usages. Une année 2017 particulièrement consacrée aux zones humides dans ce département avec, in fine, trois nouveaux écosystèmes majeurs qui bénéficieront d'une gestion conservatoire, fruit du travail d'animation territoriale conduit en Vaucluse par le CEN PACA depuis 2013.

G. Landru

Des objectifs plus ambitieux pour l'Isdon-de-la-Barthelasse

Le site de l'Isdon-de-la-Barthelasse a fait l'objet d'un important travail de compilation de données, d'évaluation de la gestion et de concertation pour renouveler son plan de gestion. Ce travail conséquent s'est achevé par une validation en comité de pilotage de l'APPB en décembre 2016. Après presque 15 ans de protection et de gestion concertée, l'Isdon-de-la-Barthelasse peut être qualifié comme un des espaces naturels les plus remarquables du Rhône aval. Situé sur le domaine concédé de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), aux portes d'une grande agglomération (Avignon), cette forêt alluviale est classée en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) et gérée depuis 2003 par le CEN PACA.

Le bilan de la gestion passée témoigne de l'effort mené par le CEN PACA pour assurer le maintien des suivis écologiques portant sur l'avifaune, et ce malgré les moyens financiers en réduction constante. Le suivi de la dynamique forestière alluviale et les actions de sensibilisation sont aussi soulignés dans ce bilan. Le 3^e plan de gestion ambitionne de répondre à de nouveaux enjeux et objectifs pour le site :

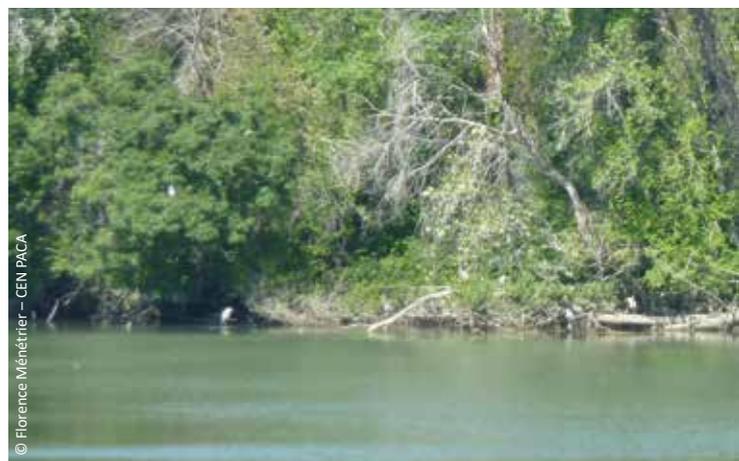
- la prise en compte des milieux annexes à la forêt alluviale : les pelouses sèches et la lône de l'Anse de l'Isdon abritent en effet des enjeux de biodiversité qui ne sont pas encore évalués et méritent d'être pris en compte dans le cadre d'une gestion globale et intégrée du site.
- la nécessité de mettre en place des protocoles permettant de suivre l'évolution de l'état de conservation de la forêt alluviale et des zones humides en général (suivis Rhoméo).
- l'intérêt de mieux partager et valoriser les connaissances acquises sur ce site « Témoin », représentatif des forêts alluviales laissées en libre évolution sur la basse vallée du Rhône.

Ce travail de réactualisation a bénéficié de l'investissement de Myriam Ditta, conservatrice bénévole du site depuis 2015, qui a participé et apporté son appui aux côtés de l'équipe salariée durant les différentes phases de l'évaluation, de la construction du nouveau programme et aux différentes réunions de concertation ayant eu lieu avec les partenaires (CNR, Office national des forêts, Avignon). Aujourd'hui, l'Isdon-de-la-Barthelasse figure parmi les sites d'intérêt prioritaire de la stratégie en faveur des zones humides initiée dans le cadre du Plan Rhône Saône II (volet Qualité, Ressources en eau et Biodiversité) ; sa mise en œuvre sera soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la CNR.

F. Ménétrier

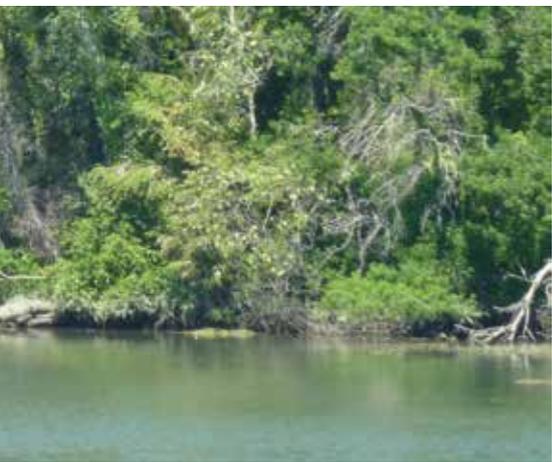


La zone humide des Sept Lacs de Beaumont (84) se verra bientôt dotée d'un plan de gestion



La ripisylve de l'Isdon de la Barthelasse, un des espaces naturels les plus remarquables du Rhône aval

Echos des sites et des espèces



Zones humides des Bouches-du-Rhône : on complète !

Cette année, le CEN PACA réalise un complément d'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône, sous la coordination de Bénédicte Meffre, chargée de mission au CEN PACA. Cette étude est financée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Emeline Oulès, technicienne botaniste, embauchée le 6 mars 2017 pour une durée de 7 mois, appuiera sa mise en œuvre. Ses missions concernent l'analyse cartographique, le travail de terrain pour l'inventaire des zones humides et sont complétées par des missions de suivis botaniques sur certains sites en gestion dans les Bouches-du-Rhône : Petite Camargue - Les Palous (Saint-Chamas), Ponteau (Martigues) et la mare de Lanau (Arles).

B. Meffre

Vers un projet de réserve naturelle régionale sur les Baronnies orientales

Depuis plusieurs années, le CEN PACA s'investit en faveur de la préservation du patrimoine naturel des Baronnies orientales, territoire à cheval sur la vallée du Jabron dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Ribierois dans les Hautes-Alpes (cf. Garrigues n°57, p30 et 31). L'un des enjeux majeurs est la préservation de vieux chênes riches en cavités abritant notamment le rare Pique-prune *Osmoderma eremita*. Avec plusieurs milliers d'arbres, ce territoire concentre probablement l'une des plus importantes populations de cette espèce en PACA. Le souhait est de constituer un maillage suffisamment dense et préservé de vieux chênes abritant des populations de Pique-prune.

Ce travail de terrain se matérialise progressivement par des actions de conservation, l'une d'elles est la cogestion avec l'Office national des forêts de plus d'une centaine d'hectares de terrains acquis par le Commissariat à l'énergie atomique dans le cadre de mesures compensatoires. Le CEN PACA est également en passe de signer un bail emphytéotique sur 34 ha de terrains appartenant

à la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron et vient d'acheter 2 ha de vieux boisements sur la commune de Val-Buëch-Méouge. Mais le CEN PACA, qui souhaite s'investir plus largement et durablement sur ce territoire, s'est vu confier la mission d'une étude de faisabilité par la Région. Pour ce faire, la mise en place d'une réserve naturelle régionale permettant d'apporter aux acteurs de ce territoire un outil de connaissance, de conseil, d'accompagnement et de valorisation sur le thème de la biodiversité. Grâce à la mise à disposition d'un « conservateur », cette Réserve permettrait en effet de créer une dynamique locale pour connaître et protéger les éléments les plus remarquables de ce territoire, de mettre en valeur les savoir-faire locaux respectueux du patrimoine naturel, de former, d'informer les habitants et les visiteurs... Il s'agirait également d'un « label » de qualité environnementale de ce territoire et d'un atout pour favoriser le développement d'un tourisme rural de qualité. Pour l'heure, les réflexions sont en cours pour l'adhésion à ce projet avec trois communes et nous espérons que ce partenariat portera ses fruits en 2017.

L. Quelin

Ci-dessous : Chênaie à Pique-prune, cet insecte rare indicateur de l'état de maturité d'une forêt



Echos des sites et des espèces

La législation européenne pour la protection de la nature reste intacte

Une inquiétude avait fortement secoué la communauté des acteurs de la protection de la nature en Europe, suite à l'annonce de la Commission européenne, en mai 2014, de « simplifier » les directives « Oiseaux » et « Habitats ». Mais face à la mobilisation citoyenne sans précédent (500 000 personnes) s'opposant à cette initiative et grâce à la pression des ONG, la Commission a fait machine arrière et a annoncé en décembre 2016 que les directives ne seraient pas remises à plat. Une grande victoire lorsqu'on sait que ces directives européennes ont permis la création du réseau Natura 2000, un formidable levier qui, non seulement, contribue à la protection des habitats naturels, des espèces sauvages et de leurs habitats, mais favorise aussi l'intégration de ce réseau dans les politiques publiques et l'implication des acteurs locaux, sans parler de la refonte du dispositif « éviter, réduire, compenser ». Le CEN PACA s'est ainsi appuyé sur ces directives dans sa stratégie de conservation et d'intervention, notamment pour les Îles de Marseille ou encore pour la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Et il continue de le faire aujourd'hui, en assurant pour le compte de la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, l'animation du Documents d'objectifs du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure » (04).

I. Nzakou

Vers une interdiction des véhicules dans la Réserve naturelle des Coussouls de Crau

Havre de paix et de biodiversité, la Réserve naturelle des Coussouls de Crau subit malheureusement des dégradations récurrentes : rave-parties, dépôts de gravats, vols et vandalisme dans les bergeries et cabanons de bergers, vol d'agneaux, braconnage, etc. Le CEN PACA lui-même a dû déplorer à de nombreuses reprises des vols et dégradations sur ses bergeries. La Réserve est en cela victime l'une de ses principaux attraits : celui d'être un espace librement accessible à tous.

À la demande des acteurs locaux et après une longue période de consultation ayant abouti à un avis favorable du comité consultatif de la Réserve, le secteur de la « Grande Crau » (où se situe Peau de Meau) devrait prochainement être interdit à la circulation des véhicules à moteur par arrêté de la municipalité de Saint-Martin-de-Crau. Que nos amis naturalistes se rassurent, ils pourront toujours se rendre sur la Réserve à pied, à vélo, à cheval... Des panneaux d'interdiction de circuler devraient être apposés courant 2017 et des barrières seront implantées aux principales entrées du site. L'accès aux véhicules sera réservé aux propriétaires et ayant-droits. Des demandes d'accès ponctuel motivées pourront être adressées à la mairie de Saint-Martin-de-Crau. Par cette mesure, le CEN PACA et l'ensemble des acteurs du territoire espèrent rendre un peu de paix à cet espace remarquable et fragile.

A. Wolff

À la recherche d'un trésor sucré sur le Cap Taillat

La traditionnelle chasse aux œufs destinée aux scolaires sur le site du Cap Taillat a eu lieu le 28 mars 2017. Depuis plusieurs années, M. de Colmont (lire interview p20) apporte au CEN PACA sa généreuse contribution en « Lapins Or » de Lindt. Cette année, il nous a fait un don de 150 € pour financer la plus grande partie des chocolats. Partant de la maison des Douanes, les bambins de la classe de grande section (école

Gérard Philippe de Ramatuelle) de Mme Lerda ont foulé le sentier du littoral qui donne sur le paysage remarquable de la Baie de Bon-Porté. Arrivés à la caserne des Douanes, les enfants se sont mis à la recherche de leurs butins chocolatés. Après avoir rassemblé ce trésor gourmand, les enfants ont déjeuné sur la plage des Douanes. Ils sont ensuite partis à la découverte des trous d'eaux bordant le littoral et ont pu observer étoiles de mer, oursins, méduses et anémones.

R. Viala

Un petit coup de propre sur la Petite Camargue

Pendant trois jours, durant le mois de février 2017, des jeunes accompagnés d'éducateurs de l'ADDAP (Association départementale pour le développement des actions de prévention) des Bouches-du-Rhône et du dispositif Seconde chance (Mission locale du Pays salonnais) ont déblayé et trié des dépôts sauvages sur le site de la Petite Camargue (commune de Saint-Chamas). Un chantier encadré par le CEN PACA, en partenariat avec la commune de Saint-Chamas et la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette opération de nettoyage devenait nécessaire pour la gestion et la conservation de la Petite Camargue, site remarquable situé au bord de l'Étang de Berre (propriété du Conservatoire du littoral) et présentant divers milieux et espèces à forte valeur patrimoniale.

B. Meffre



Les « chasseurs d'œufs » sur le Cap Taillat (83)



© Laura Granato - CEN PACA

Reconversion d'une friche agricole en prairie conservatoire à messicoles avec l'aide des salariés de l'Occitane sur le site des Mourres (04)

Le coup de main des salariés de l'Occitane pour les messicoles des Mourres

Le 4 novembre 2016, 13 salariés de l'Occitane sont venus prêter main forte au Conservatoire botanique national alpin (CBNA), au CEN PACA et à l'agricultrice du site des Mourres à Forcalquier (04) pour la réalisation de semis. Le blé utilisé est de la variété Nogal, blé résistant et appréciant les sols calcaires. Afin d'expérimenter le développement d'une filière de production de semences de messicoles (plantes poussant dans les cultures) locales, 5 variétés de messicoles ont été fournies par le CBNA qui, durant l'été, a récolté des graines dans des parcelles agricoles du territoire. Les salariés de l'Occitane ont, en premier lieu, semé le mélange blé et messicoles sur l'ensemble de la parcelle puis semé minutieusement deux rangées d'*Iberis pinnata*, plante messicole et plante hôte d'un papillon menacé, le Marbré de Lusitanie.

Cette action de semis s'inscrivait dans le cadre du programme d'engagement des salariés (PES) de l'Occitane, qui permet aux volontaires de participer à un projet associatif dans lequel ils souhaitent s'investir. En effet, la Fondation de l'Occitane et le CEN PACA travaillent conjointement depuis 2015 sur des actions d'accompagnement des acteurs de la filière de plantes aromatiques et médicinales et sur la conservation des plantes messicoles pour promouvoir le maintien de la biodiversité. Cette action participe à une dynamique collective associant le CBNA, Bio de Provence, AgrioBio04, la commune de Forcalquier, la Fondation l'Occitane et d'autres visant à développer une filière de conservation, de culture et de production de messicoles locales, mais aussi d'ensemencer les espaces publics.

L. Granato

Quand une association en aide une autre...

Vingt ans après sa création, l'Association de défense du quartier des Quenières à Tournettes-sur-Loup (06) a voté sa dissolution, lors de sa dernière Assemblée générale. Cette association avait pour but d'étudier et de régler les problèmes administratifs relatifs à l'aménagement et à la sauvegarde de l'environnement des quartiers des Quenières et avoisinants. Mais avant de fermer boutique, celle-ci a généreusement versé au CEN PACA un don de 700 €, un coup de pouce non négligeable qui constitue une belle reconnaissance. « Mon association tournettane et moi-même sommes heureux de participer à la préservation du patrimoine naturel, tellement menacé dans notre département, au travers du CEN PACA, dont nous apprécions le travail et l'implication de tous, salariés, administrateurs et bénévoles », écrit Yvonne Clouet, ancienne présidente de l'association.

I. Nzakou

L'écologie scientifique rassemble

Du 24 au 28 octobre 2016, 900 personnes ont assisté à la conférence internationale de l'écologie scientifique organisée par la Société française d'écologie (SFE) et l'Institut méditerranéen de biodiversité et écologie (IMBE) au Palais du Pharo à Marseille (13). Au total, 540 communications orales et 300 posters se sont succédés durant ces 5 journées. Le CEN PACA était présent à cet événement par l'intermédiaire de Laurent Tatin, responsable scientifique de la Réserve naturelle nationale des

Coussouls de Crau qui a co-organisé (avec Alexandre Million/Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale, Aurélien Besnard/Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive et Cédric Dentant/Parc national des Ecrins) un séminaire sur les bénéfices réciproques entre chercheurs et gestionnaires en biologie de la conservation. Ce séminaire, qui présentait 8 exemples de travaux communs entre gestion et recherche, a attiré une centaine de personnes sur les 600 présentes ce jour-là (9 sessions en parallèle). Ce type de collaboration, mise en avant dans plusieurs conférences depuis 2012 par Laurent Tatin, et les partenaires chercheurs, existe dans le monde entier et semble prendre de l'ampleur. Réserves naturelles de France, les Parc nationaux des Ecrins et des Calanques et le Labex-CNRS ont financé l'organisation du séminaire.

L. Tatin

Jean-Michel Bertrand, invité d'honneur à Saint-Vincent-sur-Jabron

Un beau cadeau pour la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron (04) et le CEN PACA qui célébraient, le 18 mars 2017, l'anniversaire de leur convention de partenariat pour la connaissance et la préservation du patrimoine naturel. Le réalisateur et naturaliste Jean-Michel Bertrand est venu échanger et répondre aux questions du public autour de la projection de son film « Vertige d'une rencontre » sorti en 2010. Cette soirée fut un succès avec plus de 80 personnes présentes ! Ce fut également l'occasion pour le CEN PACA de présenter au public ses actions sur la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, notamment la préservation de vieux boisements à Pique-Prune, la réalisation d'un bail rural environnemental avec un jeune agriculteur ou encore la connaissance du riche patrimoine de la Montagne de Mare sur laquelle des inventaires ont été conduits en 2016. Après la projection, Jean-Michel Bertrand a repris la route pour présenter son dernier film... « La Vallée des Loups » !

L. Granato



Christophe Cazamian La roue tourne... bien pour cet ancien service civique

Avec un diplôme d'ingénieur¹ en poche, il a assuré le rôle de service civique « Ambassadeur de la nature » dédié à la vie associative, de février à décembre 2016, au CEN PACA. Il a fait l'unanimité au sein de l'association, notamment par sa polyvalence et son investissement. Comme un poisson dans l'eau, il continue sa route au sein d'une association toujours, mais dans un autre domaine et pour un contrat pérenne.

Que t'a apporté ton service civique au CEN PACA ?

Jusqu'alors, je n'avais connu que des associations reposant uniquement sur des bénévoles. Travailler au CEN PACA m'a permis de comprendre le fonctionnement d'une association qui embauche des salariés et de voir l'articulation salariés, Conseil d'administration, bureau et bénévoles. Cela m'a aussi permis de connaître le réseau du CEN PACA puisque j'ai eu à contacter l'ensemble des chargés de mission « Vie associative » du réseau des Conservatoires et j'ai participé avec eux au Congrès des CEN à Sète (lire p11). Personnellement, cela m'a également permis d'expérimenter la

mise en œuvre d'un projet en autonomie - même si j'étais encadré par Marc et Audrey² - de sa genèse à sa réalisation. J'ai pu me mettre à fond dans la création graphique et utiliser des logiciels comme Indesign. Sur facebook, j'ai essayé de voir comment toucher de nouveaux publics. Même si je n'ai pas eu les réponses à toutes mes questions, cela a été très intéressant.

Tu as décroché un CDI avant même la fin de ton service civique. De quoi s'agit-il ?

Je travaille à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de l'Ain, une association rattachée à l'ADEME³, dont le but est d'enclencher une

dynamique de transition énergétique au bénéfice du territoire et de l'intérêt général. J'ai deux grandes missions : l'information du public et la lutte contre la précarité énergétique. Mon travail me plaît. Au CEN PACA, j'étais dans la préservation de la biodiversité. A l'ALEC, je reviens vers l'énergie, un sujet avec lequel je suis beaucoup plus à l'aise. Le lien entre les deux structures, c'est le secteur associatif et il était important pour moi de rester dans ce domaine.

Propos recueillis par Irène Nzakou

On vous attend pour l'AG du CEN PACA !

Temps fort de la vie associative, l'Assemblée générale change de département chaque année. Après un tour complet dans la région PACA, l'AG revient donc à Saint-Martin-de-Crau, bastion historique des activités du CEN PACA. Le programme s'annonce chargé avec 9 sorties, une conférence, une Assemblée générale ordinaire et une Assemblée générale extraordinaire en vue de la modification des statuts de l'association. Tous les adhérents ou anciens adhérents du CEN PACA sont donc attendus, ainsi que ses partenaires locaux pour partager ce moment de convivialité. Pour plus d'infos, [contacter Emmanuelle Torres : emmanuelle.torres@cen-paca.org](mailto:emmanuelle.torres@cen-paca.org) - 04 42 20 03 83



¹ ECAM-EPMI : Ecole supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Méthodes industrielles

² Marc Maury, directeur du CEN PACA et Audrey Hoppenot, responsable de l'Ecomusée de la Crau

³ ADEME : Agence de l'énergie et de la Maîtrise de l'énergie

Quelques mots de la part du nouveau président de la Fédération des CEN

On oublie souvent que partout en France, il existe des Conservatoires comme le CEN PACA réunis au sein d'un même réseau. Christophe Lépine, nouveau président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, nous rappelle en quoi ce réseau est primordial pour renforcer nos actions.



« Chers adhérents, salariés et partenaires du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots, à la demande du président Bavouzet. Votre Conservatoire d'espaces naturels est en effet l'un des premiers à avoir été créés en France et c'est l'un des plus actifs ! Vous avez su allier professionnalisme des équipes salariées, diversité des actions sur vos sites et assise citoyenne avec un nombre d'adhérents et de bénévoles important ! Vous êtes décidément exemplaires à de nombreux niveaux. J'ai eu par de nombreuses fois la chance de découvrir la richesse de vos sites et de vos actions, que ce soit en Crau, bien sûr, ou dans la plaine des Maures pour ne citer que deux territoires sur lesquels vous intervenez.

Bref, vous êtes un maillon essentiel de notre réseau des Conservatoires

d'espaces naturels. Un réseau à la fois fort et fragile. Fort bien sûr, il suffit de regarder les chiffres : 3 000 sites, 250 000 ha en gestion, 29 Conservatoires, 8 000 adhérents, 950 salariés, c'est un réseau solide et reconnu, parfois même envié qui a su faire ses preuves depuis plus de quarante ans. Fragile aussi, car en tant qu'associations, bien sûr, nous sommes soumis aux aléas des postures publiques, notamment pour les financements.

Nous devons nous adapter en permanence aux changements institutionnels, trouver de nouvelles sources de financements, avancer. Pour cela, nous ne devons pas uniquement regarder notre situation quotidienne, locale, départementale ou régionale. Il nous faut avancer et développer des actions tous ensemble. Nous ne sommes, par exemple, pas assez connus du grand public, nous avons de nombreux adhérents, mais

nous pourrions mobiliser beaucoup plus de bénévoles et multiplier le nombre d'adhérents. Parce que plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons peser dans les décisions. Tout cela, il est nécessaire de le faire localement en mettant en place de l'animation de la vie associative, mais il est encore plus vital que nous le fassions ENSEMBLE à l'échelle nationale.

Grâce au réseau des Conservatoires et sa fédération, nous sommes plus forts, nous pesons plus forts. Nous nous appelons désormais tous « Conservatoires d'espaces naturels » et notre image est commune. Nous pouvons donc développer des actions nationales qui rejailliront sur l'ensemble de nos associations. Désormais, toute action exemplaire menée dans une région bénéficie à tous et les décideurs reconnaissent notre « famille ». Notre « famille » nous permet d'échanger ensemble, de mutualiser des moyens, de monter des projets en commun que nous ne pourrions pas défendre seuls, ou qui sont beaucoup plus efficaces car portés par l'ensemble des Conservatoires. Prochain projet d'ampleur, la transformation du fonds de dotation en Fondation d'utilité publique qui nous permettra d'œuvrer à une meilleure préservation du foncier.

Vous le voyez, les projets que nous portons en votre nom, sont nombreux et motivants ! Face à une marchandisation croissante du monde et aux inquiétudes sur notre société, notre famille associative « Conservatoires d'espaces naturels », mêlant bénévoles et salariés, est un atout pour agir et pour donner du sens ! Nous comptons sur chacun et chacune d'entre vous ! »



Le traditionnel buffet des terroirs, moment de partage durant le Séminaire des Conservatoires

Christophe Lépine
Président de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels
Président du CEN Picardie



La Cistude d'Europe, en fort déclin en Basse-Durance

Distribution de la Cistude d'Europe en Basse-Durance : un bilan inquiétant

L'une des actions majeures du Plan national d'actions (PNA) 2013-2017 en faveur de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, tortue « d'eau douce » menacée, consistait à intensifier l'effort de prospection sur les secteurs mal connus. C'est dans ce contexte qu'un partenariat visant à faire le point sur la distribution de la Cistude d'Europe en Basse-Durance a été établi en 2013 entre le Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance et le CEN PACA, coordinateur de la déclinaison régionale du PNA. Quatre ans plus tard, les résultats de l'étude sont inquiétants.

La Cistude d'Europe *Emys orbicularis* est une espèce « semi-aquatique » menacée par différents facteurs (destruction de son habitat, introduction d'espèces à caractère invasif, agents pathogènes, etc.) sur l'ensemble de son aire de répartition. Au regard de la disparition et de l'altération continue des zones humides, la région PACA est également concernée par cette problématique de conservation. La Cistude est d'ailleurs inscrite sur la liste rouge régionale des reptiles et amphibiens (catégorie NT « Quasi-menacée »). En dehors des deux grands noyaux de populations camarguais et varois, les données de répartition présentent une discontinuité assez marquée. Cette distribution fragmentée est susceptible de refléter une faible pression

d'observation, notamment dans certains milieux aquatiques potentiellement favorables, tels que la Basse-Durance, concernée par cette étude.

En pratique

Cette étude¹ a été réalisée de 2013 à 2016 entre la commune de Cadarache en amont et la confluence avec le Rhône (commune d'Avignon) sur un total de 64 sites identifiés au préalable.

Trois méthodes ont été utilisées pour rechercher la Cistude d'Europe :

- L'ADN environnementale (ADNe) qui permet de détecter une espèce via son ADN présent dans l'eau sous forme cellulaire ou extracellulaire (fèces, urine, gamètes, poils, écailles, etc.).

- La recherche à vue qui consiste à détecter l'espèce lors de ses phases d'héliothermie² en inspectant minutieusement à distance (à l'aide de matériel optique) les berges et postes d'insolation les mieux exposés pendant les heures les plus favorables.
- Le piégeage par le biais de nasses flottantes et de filets verveux appâtés (avec des restes de poissons) durant sa période d'activité maximale (mi-avril à mi-juin).

Un fort déclin pressenti

La pression d'échantillonnage mise en œuvre durant quatre années en Basse-Durance a révélé la présence de la Cistude d'Europe sur 7 sites répartis sur les communes de Caumont-

¹ Cette étude a nécessité l'obtention d'une autorisation préfectorale de capture d'espèce protégée

² L'héliothermie est une modalité de thermorégulation exploitée principalement par les reptiles. Elle consiste à augmenter sa température corporelle en s'exposant au soleil



Mesure d'une Cistude d'Europe



Piégeage avec une nasse « appâtée » dans un habitat favorable à la Cistude d'Europe, Caumont-sur-Durance (84)

sible pour expliquer aujourd'hui la raréfaction de la Cistude d'Europe en Basse-Durance. Il ne permet pas cependant, en l'absence de données historiques, de quantifier ou d'évaluer précisément l'ampleur du déclin.

Au regard de l'effort déployé, la commune de la Roque-d'Anthéron semble donc abriter la seule population de Cistude d'Europe en Basse-Durance. Celle-ci est d'une importance capitale pour la conservation locale de

sur-Durance, Plan d'Orgon, Cabannes, Mallemort, Mérindol et la Roque-d'Anthéron, soit 11 % des sites échantillonnés occupés. Cette présence correspond à des individus isolés qui peuvent avoir été lâchés volontairement par des particuliers les détenant en captivité. Cette présence peut également être le résultat de l'émigration à partir d'une population établie (mais inconnue) ou encore la conséquence d'une dispersion causée par de fortes crues. La seule population fonctionnelle a été confirmée sur la commune de la Roque-d'Anthéron.

Malgré le manque de mentions historiques sur la zone d'étude, il est possible d'expliquer en partie la rareté actuelle de la Cistude d'Europe en Basse-Durance. La présence au 18^e siècle d'une population très dense dans « un marais des bords de la Durance » (Lacépède 1778) (probablement vers Pertuis), aujourd'hui disparue, est la seule information fiable relatant un déclin avéré.

La disparition progressive de cette espèce en Basse-Durance est toutefois abordée par Cheylan (1998) qui tient pour responsables les profondes mutations environnementales observées entre la fin du 18^e siècle et le début du 20^e siècle (assèchement des zones humides, aménagements hydrauliques, etc.). Ce déclin, difficile à interpréter localement, paraît plus évident dans la plaine du Comtat ou la frange septentrionale du Luberon si l'on confronte l'occupation passée (à partir de données archéologiques) (Cheylan 1998) à la situation actuelle évaluée par des prospections ciblées (Roy et al. 2013). Au regard de la proximité des secteurs précités, il est probable que la Cistude d'Europe ait connu un recul similaire sur l'aval du bassin versant durancien, secteur altéré au fil du temps par les activités humaines.

La dégradation des habitats naturels constitue donc le scénario le plus plau-

l'espèce. Elle semble cependant totalement isolée et l'évolution défavorable des habitats naturels occupés (fermeture du milieu, réduction de la surface en eau) est susceptible d'avoir des effets délétères sur sa viabilité à moyen terme.

La mise en place d'un suivi démographique mené par le CEN PACA et le Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance a permis d'appréhender sa dynamique populationnelle (Roy et al. inédit). Un programme de « restauration écologique » actuellement en cours permettra certainement d'améliorer la fonctionnalité du site (augmentation de la surface en eau, réouverture des habitats terrestres périphérique, etc.) pour assurer le maintien de l'espèce et son développement.

Julien Renet et Cédric Roy

Bibliographie :

Cheylan M. 1998 — Evolution of the distribution of the European pond turtle in the French Mediterranean area since the post-glacial. *Mertensiella*, 10: 47-65.

Lacépède E. Comte de. 1778 — Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares et des serpents. Tome premier. Éd. Imprimerie du Roi, Paris. 651p. Consultable sur Internet : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k975288/f6.item> (consulté le 12 décembre 2016).

Roy C., Renet J., Legouez C., Besnard A. & Cochet J. 2013 — La Cistude d'Europe *Emys orbicularis* en Basse-Durance et dans le bassin sud-ouest du Mont Ventoux : Étude de la répartition et suivi de la population de La Roque-d'Anthéron. CEN PACA / DREAL PACA. Rapport d'expertise. 40 p.

Pour en savoir plus sur cette étude (à paraître prochainement) :

Renet J, Boca F, Legouez C & Roy C. 2017 — Distribution de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758) en Basse-Durance : bilan après quatre années de prospection (2013-2016). *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 162 : sous presse.



Arrchage de Figuier de Barbarie

Exotiques envahissantes à Fréjus : la lutte a commencé

Le futur Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) du Bonfin sur la commune de Fréjus (Var) présente un envahissement du site par des Figueurs de Barbarie *opuntias sp.* Leur présence met notamment en péril des pieds de Romulée de Colomna *Romulea columna*, espèce bénéficiant d'une protection régionale, et menace plus généralement l'ensemble de la biodiversité locale. Heureusement, des solutions existent.

L'invasion biologique est considérée comme étant la seconde cause de l'érosion mondiale de la biodiversité. Les espèces exotiques introduites possèdent des stratégies d'expansion leur permettant, pour certaines, de prendre rapidement le pas sur les espèces locales, entraînant de ce fait une dégradation notable du milieu. La lutte contre celles-ci est donc une priorité en matière de gestion et de pro-

tection de la biodiversité et, de ce fait, devient un des objectifs du CEN PACA.

Contrecarrer l'invasion

Petit à petit, sur les sites gérés par la structure, l'arrachage des plantes allochtones envahissantes est réalisé, afin de rendre au milieu son équilibre naturel. Depuis le début du mois de mars 2017, l'équipe du CEN PACA réalise un arrachage des Figueurs de Barbarie *opuntias sp.*, une espèce exotique envahissante particulièrement répandue dans la région. Espèce des milieux arides du Mexique, elle a été introduite par les Espagnols en 1500 dans le bassin méditerranéen. Elle a d'abord attiré leur attention pour l'élevage de sa cochenille dont on tirait un colorant rouge mais elle fut par la suite surtout cultivée pour ses fruits comestibles ou utilisée en ornementation. Elle a su alors « s'échapper » pour coloniser le milieu naturel via ses graines mais également grâce à ses « raquettes »¹ transportées notamment par les inondations. Une seule raquette peut bouturer et don-

ner naissance à un nouveau plant, qui donnera à son tour des fruits à partir de la 3^e année. Les oiseaux contribueront également à en disséminer les graines.

Au total et pour le moment, environ 2 tonnes de « raquettes » et de « figues » ont déjà été retirées du milieu, pour le seul site du futur APPB du Bonfin. Le travail d'arrachage continuera jusqu'à l'élimination intégrale de l'espèce sur ce périmètre.

Les tortues, des alliés de poids !

Une fois l'arrachage réalisé, la problématique du stockage ou de l'élimination des plants s'impose. Le bouturage de l'espèce étant très efficace et rapide, les risques de nouvelles propagations des plants retirés doivent être évités. Pour cela, à Fréjus, le CEN PACA entrepose ces déchets verts sur une dalle en béton, afin d'éviter tout risque de réimplantation. Mais une autre solution a été envisagée il y a peu : les tortues. Le Village des Tortues de Gonfaron (83), géré par la SOPTOM, a accueilli avec grand plaisir les premiers



La Romulée de Colomna *Romulea columnae* est mise en péril par l'envahissement des Figueurs de Barbarie sur le site de Bonfin à Fréjus (83)

¹ Appélées aussi « cladodes », les raquettes des Figueurs de Barbarie sont des tiges de forme aplatie



Station de Romulée de Colonna envahie par les Figueiers de Barbarie, avant arrachage



Station de Romulée de Colonna après les travaux d'arrachage



Les Tortues sillonnées *Centrochelys sulcata* passent à table

200 kg de Figueiers de Barbarie du CEN PACA. Certaines espèces hébergées par la structure consomment ce type de plantes, gorgées de vitamines et d'eau. L'ensemble des tortues Sulcates *Centrochelys sulcata* et des tortues étoilées de Madagascar *Astrochelys radiata* hébergées par l'association consomment environ 30 kg de raquettes et figes par jour ! Des quantités plus importantes que lors du premier voyage pourront donc être envisagées, en accord avec les besoins du Village des Tortues. Cette solution permet donc au CEN PACA d'éliminer les Figueiers de Barbarie de ses sites en gestion, tout en participant à la protection des tortues.

Les plus heureuses restent les tortues, qui participent alors activement à l'élimination des espèces exotiques envahissantes de notre région.

Vincent Mariani
et Jonathan Vidal



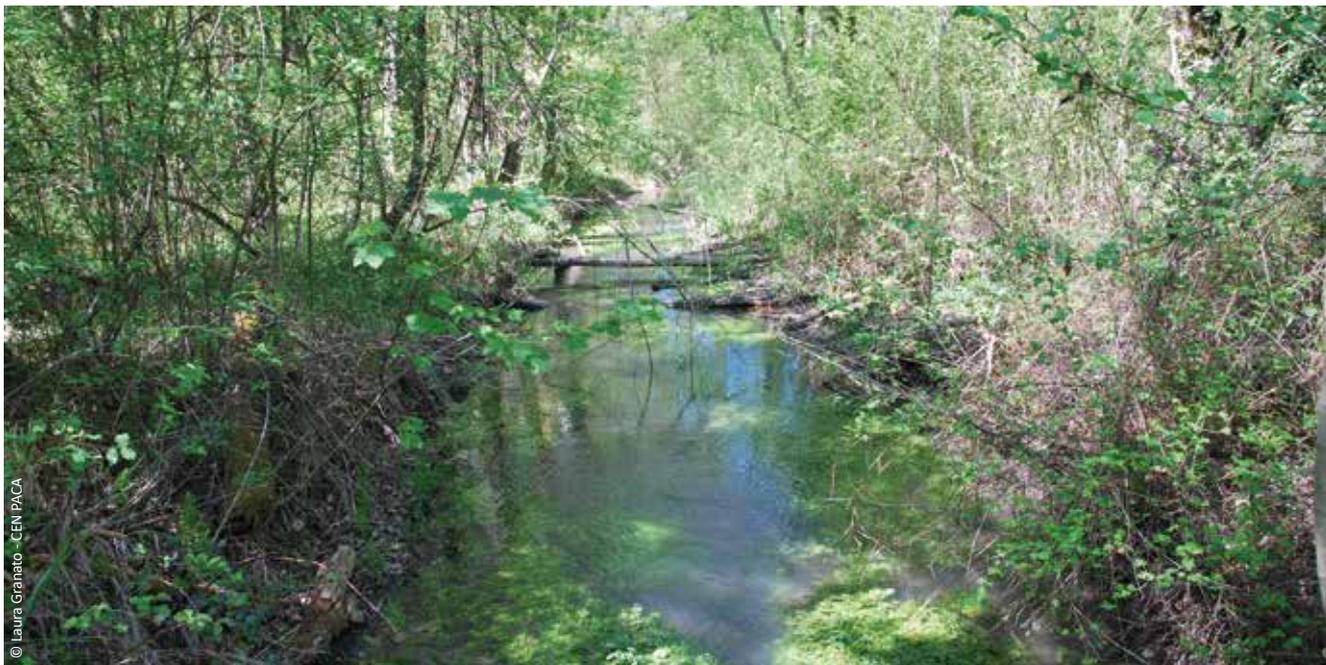
Tortue étoilée de Madagascar *Astrochelys radiata* mangeant des raquettes de Figueiers de Barbarie

Envie de participer ?

Vous pouvez participer directement aux chantiers d'arrachage pour lesquels le CEN PACA réalise un appel à bénévoles. De nombreux sites restent à « assainir ». Pour connaître la date des prochains chantiers, pensez à consulter notre site internet : www.cen-paca.org.

L'adoux des Faïsses, l'affaire de tous

En 2015, le CEN PACA s'est porté acquéreur d'un demi-hectare du linéaire d'un adoux, situé sur la commune de Mallemoisson (Alpes-de-Haute-Provence), classé pour partie en Arrêté préfectoral de protection de biotope. Cet acte constitue le point de départ pour développer un projet de conservation global de l'adoux et de son « espace de bon fonctionnement »¹ dans les années à venir.



L'adoux des Faïsses, commune de Mallemoisson (04)

Les adoux sont des ruisseaux particuliers aux rivières alpines de piémont qui sont alimentés par des sources de la nappe d'accompagnement des cours d'eau et/ou par des sources de versants. Les paramètres physico-chimiques de l'eau en font des milieux stables (température, débit, etc.) et particulièrement favorables à la faune piscicole (frayère, nurserie). Pour de nombreuses espèces aquatiques, les adoux constituent des zones refuges lors de crues. Les adoux évoluent au gré de la dynamique naturelle de la rivière et peuvent disparaître comme réapparaître en fonction de l'évolution de la morphologie du lit.

Une zone humide qui revient de loin...

D'une longueur de 2 km, l'adoux des Faïsses se jette dans la Bléone en amont de sa confluence avec Les Duyes. En 1991, une partie de l'adoux est classée en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sous

l'impulsion de l'Association agréée pour la pêche et pour la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de « La Bléone » pour préserver le milieu et les zones de frayères de la Truite fario. Mais pendant plusieurs années, la zone humide bordant l'adoux a été utilisée comme dépôt des déchets et des mâchefers de l'incinérateur de Digne-les-Bains.

En 2004, la décharge est réhabilitée, mais il subsiste encore quelques stigmates de cette période (pneus, gaines électriques, ferrailles, etc.) dans la ripisylve et le lit de l'adoux. Aujourd'hui, l'adoux a retrouvé tant bien que mal un aspect naturel dans sa portion aval dominée par la ripisylve de la Bléone. A l'inverse, l'amont traverse des parcelles agricoles où l'adoux est rectifié et utilisé pour irriguer les cultures.

Une gestion concertée élargie au périmètre de l'APPB

Le CEN PACA a pris en charge l'animation du comité de gestion de l'APPB

de l'adoux des Faïsses en appui des services de l'Etat. Conscient que la restauration du bon état écologique de l'adoux ne peut être atteinte qu'en travaillant à l'échelle de l'« espace de bon fonctionnement » de la zone humide, le comité de gestion de l'APPB sera chargé de suivre la mise en œuvre des actions du plan de gestion sur l'ensemble de la zone humide au-delà donc du périmètre de l'APPB. Ainsi, la gestion du site portera sur l'ensemble du linéaire de l'adoux des Faïsses et son espace de bon fonctionnement qui a été évalué à 34 ha.

Un plan d'actions sur 10 ans

Afin d'améliorer la connaissance et la gestion de ces milieux si particuliers, le CEN PACA a entrepris, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la rédaction du premier plan de gestion de l'adoux des Faïsses. Le diagnostic fonctionnel a mis en avant des risques de pollution de l'eau, en raison de la proximité de

¹ L'Espace de bon fonctionnement (EBF) est l'espace nécessaire à un cours d'eau pour assurer l'ensemble de ses fonctions naturelles : diversité et qualité des habitats, qualité et quantité de la ressource en eau, dissipation de l'énergie de crue, transit sédimentaire, recharge nappe/rivière, etc.

l'adoux avec une entreprise classée « Installation classée pour l'environnement » (ICPE), une station de relevage des eaux usées et des parcelles agricoles. Bien que les premières analyses d'eau ne fassent pas état de la présence de polluants, les menaces sont élevées et un suivi de la qualité de l'eau est nécessaire. Les conditions physico-chimiques de l'adoux sont en partie perturbées par la connexion avec un canal d'irrigation qui prend de l'eau dans la Bléone, chargée en sédiments et entraînant le colmatage du fond du lit de l'adoux des Faïsses, phénomène accentué par des

obstacles aux écoulements (buses, embâcles). Éviter l'arrivée d'apports d'eau « parasites » dans l'adoux sera d'ailleurs un des principaux axes de travail dans les années à venir.

L'enjeu est de taille car les adoux abritent des cortèges d'espèces spécialisées ou adaptées aux eaux courantes, fraîches, de bonne qualité, telles que l'Écrevisse à pied blanc *Austropotamobius pallipes*, la Truite fario *Salmo trutta*, le Blageon *Leuciscus souffia*, le Potamot coloré *Potamogeton coloratus*, etc. Certaines espèces liées aux adoux

sont aujourd'hui en régression et parfois menacées.

Un site géré collectivement

L'adoux des Faïsses est un symbole fort dans les Alpes-de-Haute-Provence, car son classement en APPB a permis de préserver le territoire d'un projet d'aménagement routier. Fort de cette reconnaissance par les gestionnaires et riverains, tous souhaitent à présent combiner leurs savoir-faire et leurs moyens techniques pour permettre à l'adoux de retrouver toute sa valeur écologique et fonctionnelle.

Laura Granato

Des « poteaux tueurs d'oiseaux » neutralisés

La voie d'accès à la parcelle de l'Adoux des Faïsses, récemment propriété du CEN PACA, longe une clôture grillagée dont les poteaux métalliques creux sont, on le sait, de redoutables pièges pour la faune. Grâce à la pression d'associations de protection de la nature, ces anciens poteaux télécom de section hexagonale, sont maintenant neutralisés avant la pose, soit sertis dans la partie haute, soit munis d'un obturateur. Mais une fois démontés, ils sont quelquefois vendus à des ferrailleurs et découpés en tronçons pour devenir des piquets de clôture. On sait en effet, que cette ouverture attire de nombreuses espèces cavernicoles, mésanges, sitelles, etc., mais aussi écureuils, loirs, qui, en s'y introduisant, tombent au fond du trou et ne peuvent plus remonter, condamnés à une mort inévitable. Ces poteaux sont particulièrement dangereux lorsqu'ils sont installés en milieu naturel, à proximité d'arbres.

Nous sommes donc intervenus auprès du propriétaire de cette parcelle riveraine de la propriété du CEN PACA (une entreprise de récupération de métaux !) pour obtenir l'autorisation d'obturer ces poteaux. C'est avec le concours de trois jeunes en service civique du pôle de Sisteron que l'opération a eu lieu. Elle a consisté à récupérer d'abord des galets près d'un cours d'eau, qui ont ensuite été posés en guise de bouchons sur le sommet des poteaux, une quarantaine au total, en condamnant ainsi l'entrée. Outre l'intérêt évident de cette opération de protection de la faune près d'un site géré par le CEN PACA, celle-ci permettra de sensibiliser les usagers du site à cette problématique, comme l'a été le revendeur de poteaux usagés.

Merci donc à Fanny, Margot et Mathilde, nos services civiques, ainsi que Suzanne, pour leur efficacité au service de la nature !

Patrice Van Oye, conservateur bénévole du site de l'Adoux des Faïsses



Opération de rebouchage de poteaux métalliques réussie sur la parcelle d'accès à l'Adoux des Faïsses (04)



Le Château de la Mole (83)

Le Château de la Mole Site exceptionnel pour projet agro-écologique remarquable

La propriété du Château de la Mole s'étend sur plus de 150 ha dans la vallée de la Mole (Var), depuis ses berges jusqu'aux crêtes des collines la surplombant au nord. Ce site a été acquis récemment par Patrice De Colmont (lire l'interview p20) qui souhaite y mettre en œuvre un projet agro-écologique remarquable de par son ambition d'autonomie, ses méthodes culturales mais aussi son niveau d'intégration des enjeux écologiques.

Formalisé avec l'aide d'Olivier Hébrard (Terre et Humanisme), ce projet agro-écologique a été initié depuis plus de 2 ans et s'intègre en effet dans une démarche paysanne où l'agriculture doit être envisagée sur la base des méthodes les plus respectueuses des sols, de la faune, de la flore et des écosystèmes de façon générale. Parmi ces méthodes, permaculture, traction animale et amendements de produits du site (fumier, compost et paillage) sont les premières utilisées. Convaincu des bénéfices mutuels que ce respect pourra induire sur la nature et les cultures elles-mêmes, Patrice De Colmont souhaiterait témoigner de

la possibilité de cultiver des produits sains avec les ressources locales tout en favorisant la flore et la faune du site.

Espèces à enjeu patrimonial : la liste est longue

Pour ce faire, il sollicite le CEN PACA pour la réalisation d'un diagnostic écologique du site¹. Toujours en cours, ce diagnostic a d'ores et déjà permis de révéler une diversité biologique remarquable avec la présence de nombreuses espèces à enjeu (dont la plupart sont protégées). Cette diversité biologique s'explique par la grande diversité des habitats eux-mêmes, depuis les milieux rivulaires de la Mole et sa ripisylve en fond de vallée jusqu'aux pelouses sèches et mares cupulaires des crêtes, en passant par différents stades de maquis, boisements matures de chênes lièges et arbousiers, châtaigneraie, ruisseau temporaire, prairies remarquables et bien d'autres encore.

Les pelouses et milieux rupestres des crêtes abritent notamment des espèces végétales telles que l'Ophioglosse du

Portugal *Ophioglossum lusitanicum*, les Romulées de Rolli *Romulea rollii* et de Colonna *Romulea columnae*, la Notholena de Maranta *Paragymnopteris marantae* et la Crassule de Vaillant *Crassula vaillantii*. On retrouve dans la ripisylve de la Mole la Gagée des prés *Gagea pratensis*, la Nivéole élégante *Leucojum pulchellum*, la Fritillaire à involucre *Fritillaria involucreta* et le Lis martagon *Lilium martagon*. Les prairies abritent notamment la Linare grecque *Kickxia commutata* et de nombreuses orchidées dont le Sérapias méconnu *Serapias neglecta* et le Sérapias d'Hyères *Serapias olbia*. La faune du site est elle aussi remarquable avec plusieurs reptiles et amphibiens dont la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni*, la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, le Lézard ocellé *Timon lepidus*, la Grenouille agile *Rana dalmatina* et la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*. Chez les oiseaux, nous pouvons citer le Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, la Fauvette pitchou *Sylvia undata*, la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* et le Circaète Jeanle-Blanc *Circaetus gallicus*. Enfin, parmi les invertébrés, citons la Diane *Zerynthia polyxena*, le Prion tanneur *Prionus coriarius* et la Cyrtarachne



Mathieu Ihry, agriculteur sur le site, et sa jument bretonne

¹ Le CEN PACA avait déjà effectué des actions de gestion sur le Domaine du Château de la Môle par le passé.



Fritillaire à involucre



Ci-dessus : Rollier d'Europe
À gauche : Diane



Nivéole élégante



Lézard ocellé



Tortue d'Hermann

© Joseph Celse

ixoides *Cyrtarachne ixoides*. Les Chiroptères sont toujours en cours d'étude.

Ce diagnostic, réalisé sur deux années, permet d'ores et déjà de préciser les possibilités de plantations et de remises en culture compatibles avec la présence d'espèces à enjeu. Il indique aussi le potentiel d'amélioration d'habitat pouvant être favorable à certaines espèces. Les premiers résultats de ce diagnostic ont d'ailleurs permis de mettre en œuvre des actions de gestion, telles que la création récente de mares.

La suite du projet...

Le CEN PACA espère suivre l'évolution de ce projet agro-écologique dans la durée, afin d'en étudier le caractère bénéfique pour la flore et surtout

pour la faune à enjeu dont certaines espèces dépendent bien souvent des activités agricoles extensives pratiquées sur ce site. On notera à ce titre l'observation révélatrice de Mathieu Ihry (agriculteur sur le site) faite en fin d'hiver alors qu'il désherbaït une parcelle manuellement, d'une jeune Tortue d'Hermann en hibernation au pied d'une touffe d'adventice en plein cœur de la parcelle cultivée en permaculture. La touffe d'herbe et la tortue ont été laissées en place, au sein même du jardin dont le travail du sol semble être favorable à l'espèce qui recherche un

substrat meuble (litière) pour hiberner. Cette observation vient témoigner non seulement de la compatibilité entre des méthodes culturales et la conservation d'une espèce menacée mais surtout du bénéfice que ces méthodes peuvent procurer à l'espèce en lui offrant un milieu plus favorable et fonctionnel qu'il ne l'était au départ.

Joseph Celse



Patrice de Colmont, patron du célèbre club 55, résolument tourné vers la Nature

Patrice de Colmont, les pieds sur Terre

Loin de perdre la tête au contact de la jet-set, Patrice de Colmont, patron du mythique restaurant Club 55 sur la plage de Pampelonne à Ramatuelle (Golfe de Saint-Tropez), garde le nord en matière de biodiversité. En parallèle d'un appui de longue date au CEN PACA, il a récemment sollicité le Conservatoire pour un diagnostic écologique sur le Domaine du Château de la Mole (cf. p18). Une propriété qu'il a acquise en 2015 et sur laquelle il mène un projet remarquable.

Quels liens entretenez-vous avec le CEN PACA ?

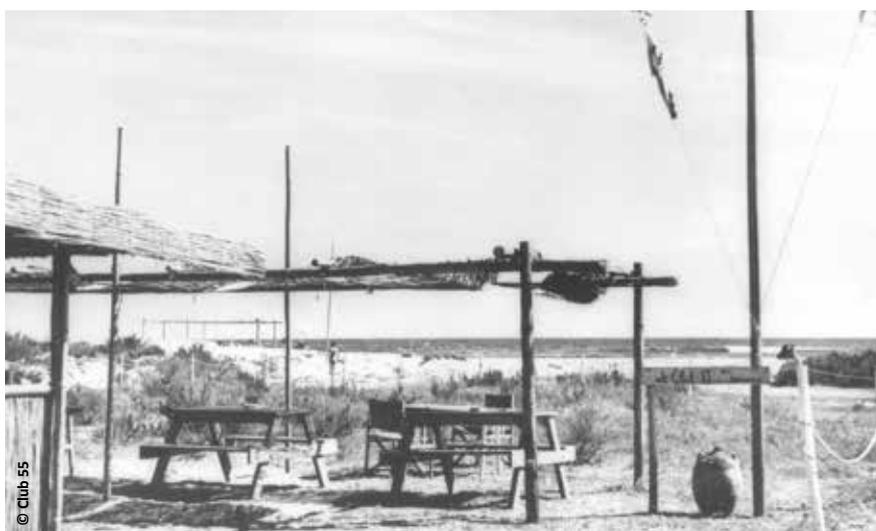
Les premiers contacts que j'ai eus avec le CEN PACA, c'était à Ramatuelle. Nous avons toujours essayé d'aider l'équipe sur place. Nous sommes en contact régulier et apportons notre soutien par des opérations modestes comme le financement d'œufs de Pâques pour les enfants (cf. p8). Nous avons déjà donné un peu d'argent, prêté un 4X4 et participé à l'achat d'un nouveau véhicule pour les gardes du littoral du CEN PACA. Ces gardes, on les prend pour des emmerdeurs. Mais le fait que nous soyons associés permet d'adoucir le regard du public sur eux.

A quand remonte votre implication pour la nature ?

Mon père était ethnologue, créateur du circuit « Connaissance du Monde », dans lequel les voyageurs faisaient leur propre documentaire. En 1935, ces documentaires avaient un succès incroyable. En 1947, mon père a entrepris un documentaire sur le transport des oranges en Méditerranée, faisant des escales de port en port : Barcelone, Marseille, Toulon... Dans le Golfe de Saint-Tropez, le bateau a été pris dans une tempête de mistral et l'équipage a dû faire escale pendant 48h sur la plage de Pampelonne à Ramatuelle qui était abritée du vent. Tombant amoureux des lieux, mon père s'est promis d'y revenir. L'année suivante, il a donc racheté un bout de terrain sur la plage et toute la famille a débarqué. C'était un champ de bataille. Tout avait été détruit par le débarquement des alliés. Il a fallu faire des travaux pour assainir les lieux et

construire trois petites cabanes en bois : une cuisine, un cabanon pour les parents et un autre pour les enfants. A l'époque, il n'y avait ni eau, ni électricité. Mon père se référait souvent à un documentaire sur les parcs natio-

l'hospitalité comme il l'avait reçue à l'autre bout du monde. En 1955, le tournage du film « Et Dieu créa la femme »¹ a eu lieu sur la plage de Pampelonne. L'équipe avait besoin de se restaurer. A l'aide d'un camping gaz



Les débuts du Club 55 sur la plage de Pampelonne (83)

naux en Amérique du nord qu'il avait tourné. Il pensait que nous devrions faire la même chose à Pampelonne, en gardant à l'esprit qu'une intervention humaine bien pensée peut contribuer à la préservation de la nature. Mon père m'a dit un jour : « Dans ce lieu, ton imagination peut aller très loin, mais il faut toujours le faire dans le respect du lieu et de ses habitants ».

Racontez-nous la genèse du Club 55 qui fait partie du paysage de Pampelonne

Mon père s'était dit que quand un voyageur passerait, nous lui offririons

et du four du boulanger de Saint-Tropez, ma mère a commencé à cuisiner pour toute l'équipe. Après le tournage, certains membres du tournage comme Brigitte Bardot, Jean-Louis Trintignant, sont restés dans le coin. La réputation du restaurant était faite. Nous l'avons ensuite enregistré au Tribunal des commerces. On a l'appelé « Club 55 » : « club » car nous voulions accueillir qui l'on souhaitait et « 55 » fait référence à l'année de sa création.

Le Club 55 a toujours beaucoup de succès. Il est l'un des restaurants de France qui sert le plus d'assiettes.

¹ « Et Dieu... créa la femme », film de Roger Vadim sorti en salle en 1956.

Nous essayons d'avoir l'empreinte écologique la plus faible possible. Cela fait par exemple 30 ans que nous disposons d'un container pour récupérer les bouteilles vides. Nous utilisons au maximum des produits bio. Nous avons deux fermes pour alimenter notre restaurant en légumes. La ferme Les Bouis est située à seulement 3 minutes du restaurant et nous y favorisons la traction animale. Et récemment, nous avons également les produits du Château de la Mole.

Vous avez justement fait appel au CEN PACA pour un diagnostic écologique sur le domaine du Château de la Mole. Quelles sont vos ambitions ?

Il y a 1 an et demi, nous avons racheté le domaine du Château de la Mole, d'une surface de 150 h. Cette propriété, autrefois agricole et viticole, était abandonnée depuis environ 25 ans. Elle appartenait à la famille Boyer de Fonscolombe depuis 1770. Ce qui est frappant dans l'histoire de cette famille, c'est que pour chaque génération, il y a toujours eu un naturaliste. Il faut savoir également qu'Antoine de Saint-Exupéry, dont la maman portait le nom de Marie Boyer de Fonscolombe, a également habité dans ce domaine. Cet endroit paraissait donc évident pour mettre en œuvre ce projet agro-écologique.

Ce que nous souhaitons, c'est redonner au château de la Mole son autonomie comme au 18^e siècle avec très peu d'empreinte carbone et lui redonner sa vie agricole. Les objectifs à termes sont d'approvisionner le Club 55 en fruits et en légumes. Nous nous sommes servis des inventaires réalisés par le CEN PACA pour orienter les plantations. Nous avons ainsi laissé des zones dans leur sanctuaire, ailleurs nous avons fait des parcelles mixtes (bosquets et arbres fruitiers) pour conserver et développer la biodiversité, tout cela à l'échelle du temps de la nature. Nous avons par exemple 1400 m² de vigne quand en général les gens en ont 2 ou 3 ha. Nous avons 800 m² d'arbres fruitiers et le reste en nature libre. Une soixantaine d'étudiants de l'école agricole « Le Cours Diderot » à Montpellier nous ont aidé à creuser des mares, à assainir des trous creusés par des obus et devenus des dépotoirs. Ils ont créé un mandala² dans lequel nous avons créé des parcelles de maraîchage. Comme je le disais plus haut et selon les préceptes de mon père, si l'intervention humaine est maîtrisée, intelligente, consciente, celle-ci peut favoriser la biodiversité. On en a un bel exemple dans le Gard, où le Monastère de Solan a été entièrement réhabilité. Aujourd'hui, il est classé Natura 2000 et l'Ecrevisse à



Le Lys des Sables, un des joyaux de la plage de Pampelonne (83)

patte blanche, qui est très rare, y est revenue. Nous souhaitons également, via le projet de La Mole, faire savoir ce qu'il est possible de faire en matière d'agro-écologie en y accueillant des personnalités qui ont un certain poids dans notre société et qui peuvent apporter quelque chose. Nous avons ainsi reçu la visite de Pierre Rabhi³, Paul Watson⁴, Zaz⁵ ou encore Maria-João Pires⁶. L'idée est de partager les expériences, de s'informer les uns les autres. Nous pouvons servir de vitrine. Et l'inventaire du CEN PACA sera un maître-étalon pour améliorer, d'année en année, la biodiversité sur le domaine.

Propos recueillis par Irène Nzakou



La plage de Pampelonne en janvier 2015

² Un mandala est la représentation autour d'un centre de figures géométriques et de symboles

³ Pierre Rabhi est un paysan et essayiste français, l'un des pionniers de l'agriculture écologique en France

⁴ Paul Watson est un militant écologique canadien, co-fondateur de Greenpeace

⁵ Zaz est une chanteuse et auteur-compositrice-interprète française

⁶ Maria-João Pires est pianiste et considérée comme l'une des plus grandes interprètes de Mozart



Individu de *Polysarcus scutatus* mâle qui semble avoir « reconnu » sa femelle sur le livre d'identification...

Pari gagné pour l'action participative sur les zones humides du Pays de Grasse

Suite au succès de l'inventaire-citoyen de la forêt communale de Mouans-Sartoux réalisé entre 2011 et 2013 (cf. Garrigues n°50, p12), le CEN PACA a remis le couvert pour une nouvelle science citoyenne en 2016 dans les Alpes-Maritimes. L'inventaire a, cette fois-ci, ciblé des entités naturelles fragiles et d'une richesse exceptionnelle : les zones humides de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Soutenu par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et l'Agence de l'eau Rhône méditerranée Corse, l'inventaire-citoyen des zones humides avait pour objectif l'amélioration des connaissances sur le potentiel écologique des écosystèmes des zones humides pour une meilleure protection de ces dernières. Il visait également la sensibilisation des citoyens et du public scolaire aux nombreux services rendus par les zones humides. C'est donc en compagnie d'experts naturalistes salariés et bénévoles du CEN PACA que petits et grands ont parcouru étangs, mares et prairies humides de la CAPG, à la recherche de ce patrimoine vivant, sensible et vulnérable.

Citoyens et naturalistes du CEN PACA, main dans la main

Acteurs principaux du projet, plus de 70 citoyens de la CAPG, dont quelques conseillers municipaux ont pu participer au projet. Le CEN PACA et ses partenaires se sont attachés à transmettre à ces « apprentis naturalistes » les méthodes techniques et scientifiques requises, afin de récolter des données naturalistes fiables. Ainsi, 6 bénévoles naturalistes compétents se sont portés volontaires pour assurer le rôle de « tuteurs naturalistes », chargés d'accompagner les citoyens tout au long de leur apprentissage. Selon leurs compétences et affinités, chaque tuteur était référent d'un groupe taxonomique : botanique,

libellules (odonates), papillons de jour (rhopalocères et zygènes), papillons de nuit (hétérocères), coléoptères et oiseaux.

L'inventaire s'est essentiellement appuyée sur les sorties nature, encadrées par les tuteurs. Ainsi, le CEN PACA a organisé 14 sorties nature en 2016, réparties sur 8 communes de la CAPG, telles que Mouans-Sartoux, Andon, Le Tignet, Caille, Valderoure, Saint-Auban, Séranon et Pégomas. En effet, 14 zones humides, référencées dans l'inventaire départemental des zones humides des Alpes-Maritimes¹, ont été préalablement choisies selon différents critères de sélection : accessibilité au site, sensibilité au piétinement, surface, intérêt pédagogique, lacunes

¹ L'inventaire des zones humides des Alpes-Maritimes a été réalisé par le CEN PACA pour le Conseil départemental en 2014 et 2015.

Mentions spéciales à...

Le CEN PACA remercie la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour son soutien technique et financier, et notamment l'équipe de Katia Torelli, directrice du service Développement durable et cadre de vie.

Mais aussi, le succès de l'inventaire-citoyen dépend avant tout de l'implication des bénévoles du CEN PACA* et des citoyens. **Merci à vous pour votre participation !**

*Tuteurs naturalistes bénévoles et participants experts naturalistes :

Alain Bourgon (papillons), Pierre Desriaux (papillons), Gisèle Beaudoin (ornithologie), François Destré, Joss Desffarges, Emmanuelle Tcheng, François Bavouzet, Henri Spini, Laurent Kremmer, Pierrick Farastier (service civique au CEN PACA).

en matière de connaissances...

Afin d'optimiser ces investigations de terrain, le CEN PACA et les tuteurs naturalistes ont élaboré des outils méthodologiques facilement utilisables pour un public de non-spécialistes : clés de détermination simplifiées, identification des parcours de prospection, guide de l'apprenti naturaliste... Chaque donnée naturaliste devant être validée par un spécialiste afin de figurer à l'inventaire, la communication entre les observateurs et tuteurs est vite apparue comme un élément clef de la réussite du projet. Ainsi, un atelier d'identification et de restitution de l'inventaire a eu lieu en fin d'année.

Parce qu'il semblait essentiel d'associer les jeunes citoyens à ce projet, les élèves et tous les acteurs d'établissements scolaires ont été invités à s'impliquer dans cette démarche de sciences participatives. Ainsi, un centre aéré de la Roquette-sur-Siagne a participé à l'inventaire sur la commune de Mouans-Sartoux.



Stand « mammifères et oiseaux » de l'atelier d'identification de l'inventaire-citoyen, septembre 2016 à Grasse (06)



Sortie au lac Valentin, Valderoure (06), septembre 2016



Sortie scolaire « détermination d'insectes » à Mouans-Sartoux (06)

Zoom sur quelques observations naturalistes marquantes parmi plus de 1000 données d'espèces recensées !

Le lac de Thorenc, les plaines alluviales de Séranon, la plaine de Caille, le lac des Mimosas à Pégomas, le lac Valentin, les grands près de Valderoure, les lattes de Saint-Auban... Cette diversité d'habitats a suscité l'intérêt et la curiosité des citoyens, tant par leur richesse floristique et faunistique que par leur multitude d'intérêts écologiques, fonctionnels et socio-économiques.

Les prairies humides de moyenne montagne des bassins versants du Verdon et de l'Estéron possèdent une diversité floristique et entomologique exceptionnelle, dont de nombreuses espèces rares à très rares. Ainsi, une nouvelle petite station de Serratule à feuilles de chanvre d'eau *Serratula lycopifolia* a été découverte lors de l'inventaire-citoyen sur la commune de Saint-Auban. Cette espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire subit les effets du changement d'usage des sols de ces dernières décennies. En effet, ces milieux souffrent particulièrement de l'intensification des pratiques agricoles (drainages, labours, eutrophisation et abandon de la fauche traditionnelle).

La plaine de Caille nous a révélé son incroyable richesse et nous a permis d'observer une station de Barbitiste à bouclier *Polysarcus scutatus*, grosse sauterelle de plus de 30 mm, classée vulnérable sur l'ensemble de son aire. Espèce très discrète, elle a été observée uniquement sur les communes de Valderoure, Caille et Séranon dans les Alpes-Maritimes. En région PACA, des phénomènes de prolifération de l'espèce sont constatés dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. L'espèce peut être confondue avec le Barbitiste ventru *Polysarcus denticauda* connu de l'ensemble des massifs montagneux français.

Par ailleurs, en parcourant certains petits étangs et berges de ruisseaux de l'arrière-pays, un petit rongeur inféodé aux zones humides a pu être observé très furtivement et à plusieurs reprises, à la grande surprise des participants : il s'agit du Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*, classé quasiment sur la liste rouge européenne. Ces observations ont permis d'améliorer des connaissances lacunaires et relativement anciennes sur l'aire de répartition de cette espèce dans les Alpes-Maritimes.

En se rapprochant du littoral azuréen, logé au cœur d'une zone industrielle, le lac des Mimosas représente un

enjeu majeur, tant en termes de fonctionnalité hydraulique, de par son rôle d'écrêtement des crues de la Siagne, qu'en termes d'accueil d'espèces endémiques et extrêmement rares. Citons l'Agrion joli *Coenagrion pulchellum*, dont la seule station connue des Alpes-Maritimes se cantonne au lac des Mimosas.

Un succès

Les inventaires réalisés par l'ensemble des observateurs ont permis d'établir un inventaire de la nature dite ordinaire, mais également des espèces patrimoniales, nombreuses sur la zone d'étude. La présence régulière des citoyens et des tuteurs sur le terrain a également eu pour intérêt d'identifier certaines pratiques humaines impactantes sur les zones humides recensées. Le CEN PACA a ainsi pu établir des propositions de gestion prioritaires et encourager les collectivités à la prise en compte de ces entités fragiles dans leur politique d'aménagement.

Un projet de sensibilisation par le biais d'une mallette pédagogique destinée au public scolaire est actuellement en cours de création, en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, afin de valoriser l'inventaire-citoyen.

Leslie Motta



Serratule à feuilles de chanvre d'eau *Serratula lycopifolia*, une station de cette espèce très rare a été découverte lors de l'inventaire-citoyen de Grasse (06)



À gauche : Un belvédère d'observation récemment construit au niveau de la cascade de Saint-Maurin (04)

Un agrément des guides de la Réserve de Saint-Maurin pour mieux travailler ensemble

Avec près de 50 000 visiteurs par an, la gestion de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin s'oriente tout naturellement vers une bonne adéquation entre l'accueil du public et la conservation du patrimoine naturel. Dans cet objectif et parallèlement aux statistiques de fréquentation (éco-compteurs, comptages par les écogardes, etc.) et aux actions d'aménagement, le CEN PACA, le Parc naturel régional du Verdon et la Maison des Gorges ont mis en place un agrément « Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin » pour mieux connaître et encadrer la pratique des visites guidées par les professionnels du tourisme (accompagnateurs en moyenne montagne et guides). L'agrément constitue une autorisation permettant aux professionnels du tourisme qui encadrent des groupes d'accéder et de circuler au sein de la Réserve. Celui-ci est délivré après une formation d'une journée dispensée par les gestionnaires et après signature d'une charte d'engagement. En signant cette charte, les professionnels s'engagent à respecter la réglementation et à la faire respecter au sein de leur groupe, à encadrer des groupes limités à 15 personnes et à communiquer en fin de saison les données individuelles de fréquentation (nombre de visites, nombres de personnes encadrées etc.). L'agrément est nominatif et délivré par la Maison des Gorges. Ainsi, 32 agréments ont été délivrés aux professionnels du territoire depuis la création de ce dispositif en 2014. En plus d'appliquer la réglementation de la Réserve, l'enjeu est de mieux structurer les échanges de données et d'information sur la vie de la Réserve pour mieux travailler ensemble. Les suites à donner du côté des gestionnaires : des formations naturalistes pour les guides agréés, la diffusion de documentation, une newsletter « réserve », etc.

La Réserve de Saint-Maurin, mieux équipée pour gérer la fréquentation

Après avoir été pensé et initié il y a 5 ans par Yannick Tranchant, ancien conservateur de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin et ancien chargé de mission au CEN PACA, le projet d'aménagement des sentiers s'est achevé cette année.

Après 12 semaines de travaux conduits par l'Office national des forêts (agence travaux Méditerranée et atelier bois de Barrême, Alpes-de-Haute-Provence), la Réserve de Saint-Maurin disposera pour la saison 2017 de nouveaux outils pour canaliser le public et éviter le piétinement des habitats de sources pétrifiantes, joyaux de la Réserve.

Il n'y avait plus de temps à perdre car de la visite libre aux visites accompagnées (lire encadré), le public est toujours plus nombreux chaque année. En 2015, la fréquentation touristique sur le sentier des pêcheurs a été évaluée par les éco-compteurs du Département des Alpes de Haute-Provence à 48 500 personnes et à plus de 55 000 sur l'ensemble de la Réserve (éco-compteurs du PNR Verdon).

Des travaux salutaires

Le Parc naturel régional du Verdon et le CEN PACA s'alarmaient de l'état de conservation des sources pétrifiantes qui étaient largement piétinées et escaladées par des visiteurs inconscients de l'impact de leurs semelles sur ces milieux spectaculaires. A présent, un belvédère d'observation sur la principale cascade permettra au public d'avoir un point de vue imprenable sans risquer d'abîmer ces formations. La remontée du sentier depuis le Verdon et la descente depuis la falaise de Barbin ont été améliorées par la reprise des « marches naturelles » et la pose de pierres pour faciliter la ran-

donnée. Le platelage dans la prairie humide a été renforcé par un caillebotis en bois et complété par des « pas japonais » en pierre.

L'aboutissement d'un long processus

Il aura fallu en effet plusieurs années entre l'idée et la réalisation définitive de ce projet dont les premières pierres ont été posées en 2011. Après une phase de co-construction entre les membres du comité consultatif et Gilles Martinod, architecte paysagiste, le projet a nécessité un important travail de recherche de financements auprès de la Région, du Département des Alpes-de-Haute-Provence, de la Fondation du patrimoine, d'EDF et de l'Etat via l'Opération Grand Site. Parallèlement, le projet a fait l'objet de diverses demandes d'autorisations et de validations administratives qui ont été pour certaines longues à obtenir : autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France au titre du Site classé des « Gorges du Verdon », passage en Commission départementale des sites et des paysages, validation par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), permis d'aménager et autorisation de travaux du Ministère de l'Environnement, ainsi que l'évaluation des incidences Natura 2000. Après toutes ces étapes, le marché a pu être publié à l'été 2016 et les travaux ont commencé dans la foulée à l'automne 2016.

Laura Granato

Paroles de bénévoles

L'Hémidactyle, un Gecko pas comme les autres

« La Tarente de Maurétanie *Tarentola mauritanica* est un reptile de la famille des Phyllodactylidae bien connu en Provence, que l'on peut voir sur les murs, de jour comme de nuit, et souvent appelé à tort « Gecko ». Sa large répartition s'étend du littoral jusqu'à l'entrée des vallées alpines vers 1 000 m d'altitude.

Bien moins commun, l'Hémidactyle verruqueux *Hemidactylus turcicus* est aussi plus exigeant pour réguler sa température corporelle, et atteint son altitude limite vers 500 m dans les Alpes-Maritimes (Joss Deffarges, 2014 & Laurent Bouvin, 2016) et 600 m dans les Pyrénées-Orientales et en Italie. Sa répartition est ainsi plus localisée, le long du littoral de notre région. En l'absence d'inventaire systématique depuis 1967 (P. Beck), les populations semblaient très fragmentées, mais les découvertes récentes de nouvelles stations à forte densité sont très encourageantes. Cette espèce est largement sous-prospectée. Contrairement à la Tarente, il est essentiellement nocturne et de taille plus petite, de sorte qu'il est facile la nuit de le confondre avec un juvénile de sa cousine lointaine avec qui il cohabite bien souvent. Pour en savoir plus : <https://www.researchgate.net/publication/260984167> »



Remarquer la différence de taille chez les adultes *Hemidactylus turcicus* à gauche et *Tarentola mauritanica* à droite

J. Deffarges

L'Alyte accoucheur jusqu'en Italie ?

« L'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* est un amphibien célèbre pour ses mœurs étranges étudiées laborieusement au 19^e siècle, les naturalistes de l'époque étant surpris par le mode de reproduction original de ce petit crapaud. A l'inverse des autres anoures (groupe d'amphibiens comprenant grenouilles et crapauds), dont les femelles se déplacent pour s'accoupler et pondre dans l'eau, ces Alytes assurent leur reproduction au sec, et seul le mâle prend en charge les pontes sur son dos, ne rejoignant l'eau que pour déposer les œufs juste avant ou lors de l'éclosion. Il est également capable de néoténie (conservation des caractères juvéniles chez l'adulte) ce qui lui permet de ne pas s'affranchir du milieu aquatique, le rendant difficile à détecter.



Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* adulte



Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* juvénile

Les stations historiques des Alpes-Maritimes, situées dans l'Estéron et le Haut-Cians, sont particulièrement peu nombreuses, car l'espèce est en limite d'aire de répartition, et elle n'a jamais été confirmée en Italie officiellement (Edoardo Razzetti & Roberto Sindaco). La découverte fortuite d'alytes est toujours une bonne nouvelle. Des observations récentes attestent de sa présence dans les Préalpes d'Azur (obs : Cathy Frison - Club Alpin Français et Joss Deffarges, 2015) sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiery, et à Lucéram (Guy George, 2013). Une autre observation concerne les communes de Sainte-Agnès et Peille à moins de 3 km de la frontière italienne (obs : Laurent Bouvin, 2016 au cours de prospections nocturnes de Spélerpès et Joss Deffarges, 2017 lors de l'analyse par Daniel Beauthéac de pelotes de réjections de Chouette hulotte), ce qui constituent les mentions les plus au sud-est en France. Nul doute que les prospections ultérieures permettront de conforter sa présence aux portes de l'Italie ou même en territoire italien. »

J. Deffarges

Paroles de bénévoles

Une explosion de Nature

« Finalement, nous n'avons pas regretté d'avoir reporté cette sortie « Orchidées » au 15 avril 2017. Le temps était très agréable et les orchidées bien plus nombreuses que le 25 mars, sans parler des Nivéoles de Nice en pleine gloire ! La journée s'est découpée en trois parties : la première sur le Plateau de la Justice, la seconde sur le col de l'Arme et la dernière sur le plateau Saint-Michel au-dessus du village d'Eze, trois sites situés entre Nice et Monaco (06). Un grand merci à François Destre pour ses connaissances encyclopédiques et ses explications passionnantes sur la vie des orchidées, à Pierre Desriaux pour l'identification des papillons et ses photos. »

Yvonne Clouet



Ophrys de la Drôme *Ophrys drumana*



Nivéole de Nice *Acis nicaeensis*



Ophrys vieux *Ophrys vetula*



Chenille d'Aurore de Provence sur Lunetière



Salsifis à feuilles de poireau
Tragopogon porrifolius



Lézard des murailles *Podarcis muralis*



Ophrys brun *Ophrys fusca*

Plateau de la Justice (06) © Pierre Desriaux



Le Pouillot véloce
Phylloscopus collybita a pu être observée durant la sortie « Wetlands »

Le Harle bièvre se fait discret à l'occasion des Wetlands

« Chaque année au mois de janvier, l'ensemble des zones humides d'Europe (baies, estuaires, zones humides littorales, plaines alluviales, fleuves, plans d'eau, marais, deltas et carrières en eau) sont arpentées par des ornithologues qui dénombrent l'ensemble des oiseaux d'eau : c'est le comptage international d'oiseaux d'eau « Wetlands », qui a débuté pour la première fois en 1967. Le CEN PACA a organisé une sortie nature à cette occasion au lac du Broc dans les Alpes-Maritimes. Avec le passage de Harles bièvres sur le département début 2017, le « Wetlands » a pris cette année une allure de prospection ciblée, mais malheureusement, aucun individu n'a pu être découvert. Dans une ambiance très conviviale et avec l'aide de 10 observateurs, nous avons, cependant, pu relever 37 espèces, dont un couple d'Aigle royal, la Fauvette mélanocéphale et de nombreux oiseaux marins. »

J. Deffarges



Zoom sur le Plan Rhône & Saône

Place aux « Actes » !

Co-organisées par le CEN PACA et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la 5^e édition des Rencontres du Réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône a réuni plus de 120 participants et une soixantaine de structures représentées, les 1^{er} et 2 décembre 2017 en Avignon. Cet événement marquant de la vie du Réseau a permis de revenir sur le bilan du Plan Rhône 1 et de présenter les nouveautés du Plan Rhône-Saône 2 (2015-2020), en particulier la stratégie en faveur des zones humides du Rhône et de la Saône. Les nombreux retours d'expériences de gestionnaires de zones humides et les tables rondes ont été le temps d'échanges productifs avec la salle. Cet événement a été agrémenté de nombreux « temps off » (expo photos, vernissage). L'essentiel des actes de cette rencontre est disponible en version pdf (<http://www.reseau-cen.org>) et sous

forme de livret imprimé en 500 exemplaires. Une version plus complète comprenant le résumé des échanges sera bientôt disponible sur notre site internet : www.cen-paca.org

F. Ménétrier

Lauréats du concours photo « Les zones humides de la Saône et du Rhône »

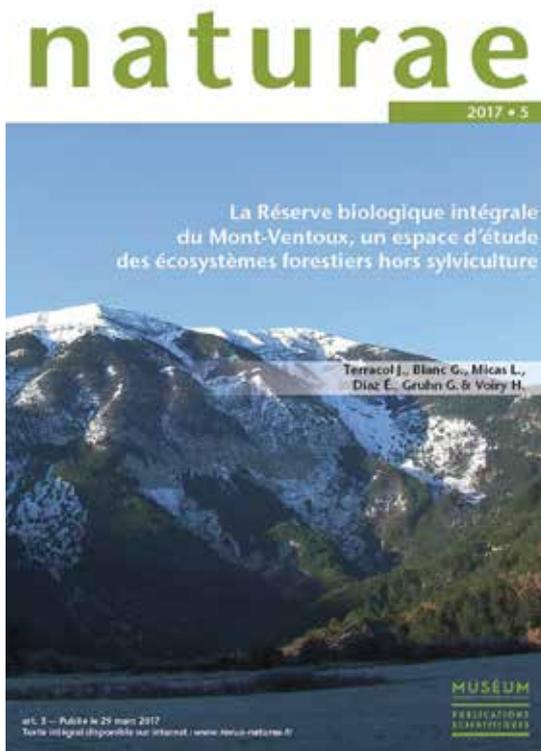
La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le CEN PACA avaient initié un concours photos en 2016 dans le cadre des « 5^e Rencontres du Réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône » (lire plus haut). Au total, 66 photos ont été reçues, de la part de 23 participants (salariés et élus des structures membres des espaces naturels de la Saône et du Rhône). Le premier prix pour le thème « Biodiversité des milieux humides de la Saône et du Rhône » a été attribué à l'île du Beurre pour sa « Gomphe à pattes jaunes ».



I. Nzakou

Les espaces naturels des vallées du Rhône et de la Saône,
des milieux remarquables à préserver !





du Mont-Ventoux ? Un laboratoire pour acquérir, de manière coordonnée, des connaissances sur l'évolution des écosystèmes forestiers laissés hors sylviculture et sur leur fonctionnement. Pour lire l'étude complète : <http://sciencepress.mnhn.fr>
« La Réserve biologique intégrale du Mont-Ventoux, un espace d'étude des écosystèmes forestiers hors sylviculture » de Jérémy Terracol, Gilles Blanc, Lilian Micas, Éric Diaz, Gérald Gruhn et Hubert Voiry, *Natura* 2017 - Pages 1-28 (Natura-5) G. Blanc et F. Ménétrier

Le Lézard ocellé en Crau, méfions-nous des certitudes !

est plus pertinent de se pencher sur la disponibilité des gîtes artificiels et la prédation que de postuler un effet des antiparasitaires utilisés sur les troupeaux, comme l'affirment les auteurs de l'ouvrage précédemment cité (sans données à l'appui). La collecte rigoureuse de données scientifiques reste le moyen le plus fiable pour identifier des tendances ou mettre en évidence des processus écologiques. Les dires d'experts sont des signaux d'alertes importants et qui peuvent s'avérer justes, mais qui ne peuvent suffire à la compréhension de l'écologie des populations. Laurent Tatin, Julien Renet, Axel Wolff, Marc-Antoine Marchand et Aurélien Besnard, « Que connaissons-nous de l'état de conservation de la population de lézards ocellés *Timon lepidus* (Daudin, 1802) (Sauria : Lacertidae) de Crau ? », *Bulletin de la Société herpétologique de France* (2016) 160 : 15-24

L. Tatin

Les Chemins de la biodiversité : après la carte de présentation, le film

Si vous ne connaissez pas encore les Chemins de la Biodiversité (projet de valorisation de la biodiversité de la région PACA), un film concocté par le Réseau des gestionnaires d'espace naturels, dont le CEN PACA fait partie (Ecomusée de la Crau à visiter), vous y emmène ! Parcourez ainsi pendant près de 3 minutes quelques-uns des joyaux de la région. Retrouvez le film et l'ensemble des activités proposées dans le cadre des Chemins de la Biodiversité sur le site internet : <http://www.cheminsdelabiodiversite.com>

I. Nzakou

Ce que nous apprennent les écosystèmes forestiers de la Réserve biologique du Mont-Ventoux

Un article paru fin mars 2017 dans la revue *Natura* présente les premiers résultats des inventaires des peuplements forestiers, de l'avifaune nicheuse, des insectes saproxyliques (qui dépendent de la décomposition du bois-mort) et des champignons de la Réserve biologique intégrale (RBI) du Mont-Ventoux. Ce programme d'inventaires, initié par l'Office national des forêts et auquel le CEN PACA a participé sur le volet « avifaune », fait ressortir la richesse de la RBI en matière de structures forestières entre les peuplements très âgés (plus de quatre siècles pour les plus vieux) et les peuplements récents. Cette mosaïque de formations explique l'intérêt écologique du site de la RBI aussi bien en termes de rareté que de diversité des espèces observées que confirment les nombreuses données d'ores et déjà recueillies et traitées. Au-delà d'une meilleure connaissance des différents groupes inventoriés, la présente étude met en lumière certaines influences des peuplements forestiers ou des facteurs du milieu sur la diversité spécifique. La RBI

Afin d'offrir aux herpétologues et autres naturalistes une vision différente de celle proposée dans l'ouvrage « Le Lézard ocellé, un géant sur le continent européen » paru en 2015 aux éditions Biotope, un bilan de l'état de conservation des populations de lézards ocellés en Crau a été publié en 2016 dans le *Bulletin de la Société herpétologique de France*. Il se base sur des données anciennes et celles collectées et publiées depuis 2009 par l'équipe de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau, co-gérée par le CEN PACA. Ce bilan montre qu'aucune tendance de population claire ne se dégage de l'analyse des données. Pour mieux comprendre la dynamique de cette population, il



Agenda

Infos et inscription (obligatoire pour les sorties nature et les chantiers verts) :
04 42 20 03 83 ou contact@cen-paca.org - www.cen-paca.org

Sortie nature

03 juin 2017

Coursegoules, sur le chemin vers le Collet de Gilibert, exploration du vallon du Taillet (06)

Venez découvrir la flore de ce vallon et échanger entre naturalistes

Chantier vert

17 juin 2017

Atelier d'identification des fleurs des champs (04)

Sur le site des Mourres de Forcalquier, le CEN PACA travaille aux côtés du Conservatoire national botanique alpin et de l'agricultrice propriétaire de la parcelle sur un programme de conservation des plantes messicoles par la création de « cultures conservatoires ». Les messicoles ou plantes des champs sont des plantes annuelles inféodées aux cultures de céréales, vignes ou olivettes. Après l'ensemencement manuel réalisé cet automne, nous vous proposons un tour d'horizon du monde des messicoles et à l'aide de guides, d'identifier les espèces.



© Héloïse Vanderpert - CEN PACA
Adonis annua

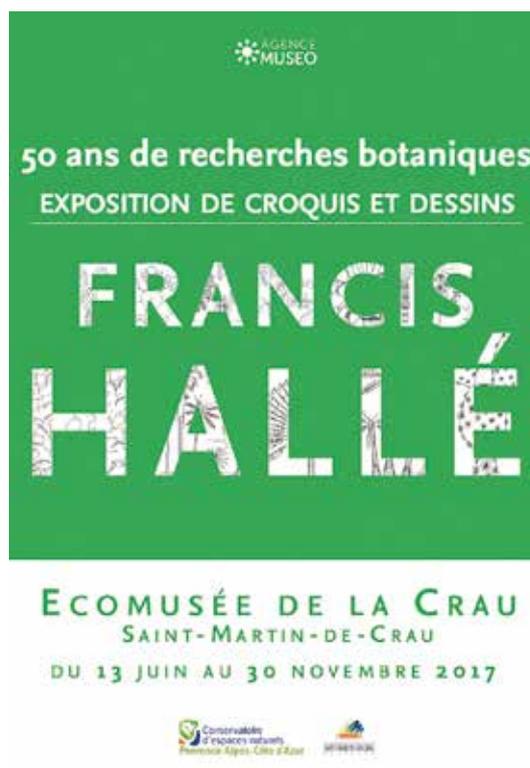
Evènement

10-11 juin 2017

41^e Assemblée générale (13)

Moment d'échange, de rencontre, l'Assemblée générale du CEN PACA aura lieu cette année à Saint-Martin-de-Crau (13), au domaine départemental de l'Étang des Aulnes, aux portes de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau.

Plus d'infos : emmanuelle.torres@cen-paca.org - 04 42 20 03 83



Exposition

du 13 juin 2017 au 30 novembre 2017

L'exposition événement de Francis Hallé proposée par l'agence *Museo* arrive à Saint-Martin-de-Crau le mardi 13 juin 2017 à l'Écomusée de la Crau. Le célèbre scientifique nous présente cinquante ans de recherches en botanique à travers une sélection de 50 œuvres, liées à ses études et à ses explorations dans le monde entier.

Vernissage-conférence

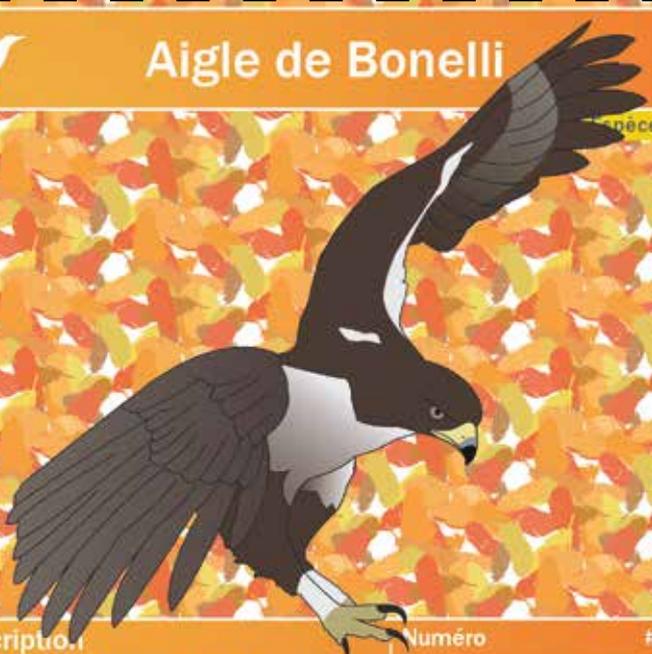
vendredi 16 juin 2017- entrée libre

Le vernissage de l'exposition de croquis et dessins « 50 ans de recherches botanique » aura lieu le vendredi 16 juin 2017 à 18h. Au cours de cette soirée, Francis Hallé animera une conférence sur l'architecture des arbres.

Plus d'infos : Ecomusée de la Crau, 2 place Léon Michaud, 13310 Saint-Martin de Crau - 04 90 47 02 01

Aigle de Bonelli

Espèce rare



Descriptif

Singulier par le contraste entre la couleur sombre du bord de ses ailes et la blancheur de son plumage, le Vautour percnoptère est un oiseau silencieux et énigmatique. Il est le seul vautour migrateur, quittant sa zone de nidification en septembre pour entreprendre un long voyage jusqu'en Mauritanie. Son retour, en mars, annonce le printemps. Il reste fidèle toute sa vie à sa partenaire. De plus, il a la particularité de projeter des pierres afin de casser des gros oeufs dont il convoite le contenu. Il est le plus petit vautour d'Europe.

Régime alimentaire

Le Vautour percnoptère est un charognard. En plus des animaux morts, il se nourrit parfois de proies vivantes (reptiles, amphibiens, poissons, insectes ou oiseaux) et de déchets organiques (excréments).

Habitat

Paysages rocheux. Il niche dans les falaises escarpées.

Numéro #142

Taille 53 à 65 cm

Poids 1,6 à 2,5 kg

Catégorie Oiseau

Espèce *Neophron percnopterus*

Type Aérien

Faiblesses Manque de nourriture, produits toxiques

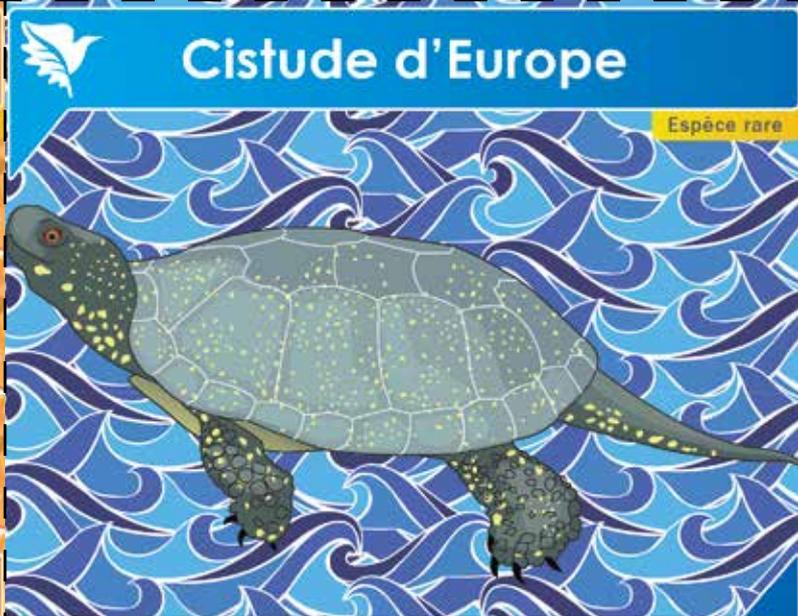
Statut En danger

Talent Ingéniosité

Espérance de vie 30 ans

Cistude d'Europe

Espèce rare



Description

Les griffes tranchantes de ses pâtes palmées lui permettent de se déplacer facilement dans l'eau comme sur la terre. Discrète et craintive, elle plonge dans l'eau au moindre danger. Animal à «sang froid», car son corps ne produit pas de chaleur, elle a besoin de prendre des bains de soleil plusieurs heures par jour : on appelle cela la thermorégulation.

Régime alimentaire

La Cistude se nourrit d'animaux morts, notamment de poissons. Elle mange aussi des animaux vivants comme les vers, les mollusques, les insectes aquatiques et les crustacés.

Habitat

Zones humides : marais, étangs, fossés, cours d'eau lents, canaux et ruisseaux.

Numéro #007

Taille 10 à 20 cm

Poids 250 à 1000g

Catégorie Reptile

Espèce *Emys orbicularis*

Type Aquatique

Faiblesse Destruction des zones humides

Statut Quasi menacée

Talent Thermorégulation

Espérance de vie 50 ans

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE DON

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

ADHÉSION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE EN COURS

J'ADHÈRE

- Particulier Association
 Collectivité territoriale Ecole
 Entreprise Autre
 Je soussigné(e) Mme M.

Nom : Prénom :

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Type d'adhésion

- individuelle (25 €)
 familiale : couple, couple avec enfant(s), famille monoparentale (30 €)
 chômeur, personne à faible revenu, étudiant (15 €) association,
 entreprise, collectivité territoriale (50 €)

JE FAIS UN DON

Actions vertes

Les « actions vertes » sont des dons permettant au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de mener des projets d'acquisition, mais aussi de gérer des sites biologiquement sensibles et protéger des espèces menacées.

35 € X « Actions vertes »

- Aigle de Bonelli
 Chauve-souris de la Baume-Granet (06)
 Flore remarquable des Alpes-Maritimes (06)
 Patrimoine naturel des Ogres de Vaucluse (84)
 Espèces végétales rares
 Plaine des Maures (83)
 Plaine de la Crau (13)
 Réserve biologique des Fondurane (83)
 Zones humides des Alpes du Sud (04/05)

Soutien à l'ensemble des activités du CEN PACA

- 15 €
 30 €
 Autre montant : €

Veillez trouver ci-joint mon règlement total de € *

(Chèque à l'ordre du CEN PACA)

Fait à le/...../20.....

Signature :

Bulletin et règlement à renvoyer au CEN PACA, Immeuble Atrium Bât. B, 4 avenue Marcel Pagnol 13100 Aix-en-Provence

*Le don d'un particulier à une association, une fondation ou un organisme à but non lucratif d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Le don d'une entreprise donne droit à une réduction de son impôt de 60 % du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires.

Un geste simple et utile pour la Nature

Faites un don en ligne www.cen-paca.org

Le bulletin Garrigues est édité grâce au
soutien financier de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

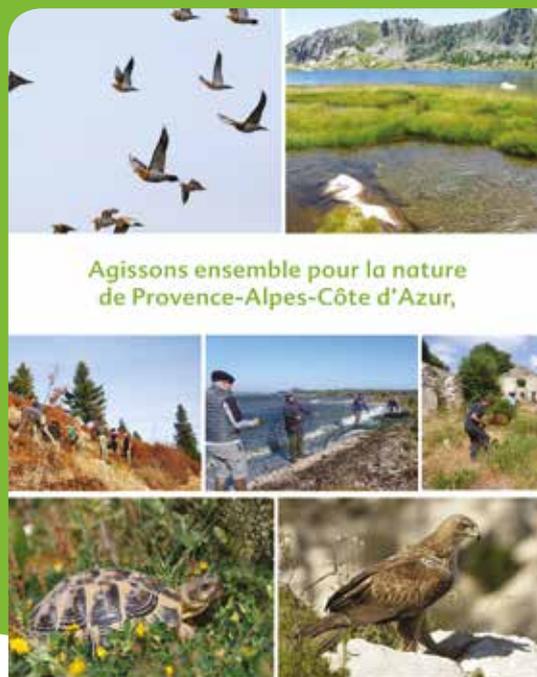
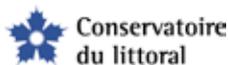


DREAL
PACA

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de
Provence-Alpes-Côte d'Azur sont possibles grâce au
soutien de ses partenaires dont :



DREAL
PACA



Agissons ensemble pour la nature
de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Soutenez-nous !

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

CEN PACA

Immeuble Atrium Bât. B
4, avenue Marcel Pagnol
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
e-mail : contact@cen-paca.org

www.cen-paca.org



 **Conservatoires
d'espaces naturels
La Fédération**

Le CEN PACA est membre
de la Fédération des Conservatoires
d'espaces naturels